LACOSTE



BULLETIN MUNICIPAL – ÉTÉ 2026

SOMMAIRE

Sommaire

Le mot du maire 3
En langue d'ici 4

Actualités

Cérémonie des vœux du maire 5
Nouvelle équipe municipale 6
Marché et commerces 7
Visite du Sous-Préfet 8
Travaux et aménagements 8

La vie culturelle

Expositions 10
Manifestations 12

Les associations

Association des parents d'élèves 14
Mini Racing Club Lacostois 15
Foyer rural 16

L'école

L'école de Lacoste 18

Actions sociales

Services aux personnes âgées 20
Nos partenaires et actions 21

Service à la population

Le SIRTOM 22
La sécurité routière 24
L'urbanisme 25
Le CCFF 26
La cure 27

Votre mairie

État civil 29
In Memoriam 29
Informations municipales 32
Comptes-rendus des conseils municipaux 37
Création d'un annuaire des entreprises 45
Nouveau bulletin municipal 45
Lancement d'un concours photo 46

Commune de LACOSTE

27 Place de la Mairie
84480 Lacoste - FRANCE
+33 4 90 75 82 04
www.lacoste-84.com

Bulletin municipal

Rédaction

Commission Communication
de la Mairie de Lacoste

Responsable de la publication

Bruno **PITOT**

Membres

Bruno **PITOT**
Sylvie **DUBREUIL-GERARDIN**
Patricia **LOUCHE**
Raphaël **RIBEAUCOURT**
Claude **DELZONGLE**

Conception graphique, mise en page et impression

L'Imprim' - IMPRIM'VERT®
57 rue Cely - 84400 APT - Tél. 04 90 74 12 33
imprimé sur papier 100% recyclé
sans alcool et sans chimie



Le mot du Maire

Chères Lacostoises, chers Lacostois,

Nous voici à l'aube de la période estivale, une saison qui s'annonce particulièrement riche sur le plan culturel pour notre commune et pour l'ensemble de notre beau territoire. J'espère que parmi les nombreuses animations et manifestations proposées, chacun trouvera de quoi satisfaire ses envies et partager de beaux moments de convivialité.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble de nos associations, dont l'engagement contribue largement à la vitalité de notre village. Je souhaite également saluer les initiatives privées qui participent au dynamisme culturel de Lacoste, notamment avec la reprise du festival Pierre CARDIN, les expositions et les nombreux événements qui rassemblent chaque année un grand nombre de visiteurs et de Lacostois.

Parmi les projets marquants de cette année figure l'ouverture prochaine de notre jardin de sculptures. Quelques aménagements restent encore à finaliser, mais je peux d'ores et déjà vous annoncer qu'une inauguration sera proposée au mois de septembre, en partenariat avec l'association WE ART LACOSTE, que je remercie pour son investissement et son implication dans ce beau projet.

Je n'oublie pas notre commission Culture, qui œuvre activement à l'élaboration d'une programmation variée et accessible à tous. Ainsi, dès le 18 juillet et jusqu'au début du mois d'août, le Temple accueillera une exposition de notre artiste en résidence, Charif GHATTAS, qui présentera une sélection de ses œuvres picturales.

L'été sera également marqué par la première édition de notre Festival du Rire. Le vendredi 14 août, aux carrières du château, Mathieu Madenian et ses amis proposeront une soirée placée sous le signe de l'humour et de la bonne humeur. Je remercie le président du festival Rodrigo Basilicati Cardin ainsi que Monsieur Thomas FILLIOUX pour la mise à disposition du site et leur contribution à la réalisation de cet événement dans un cadre exceptionnel. Mes remerciements vont également à l'ensemble des partenaires qui accompagnent cette nouvelle aventure culturelle.

Le samedi 15 août, nous aurons le plaisir d'accueillir Danièle Evenou pour wo-man-show qui promet de beaux moments de rire et de partage. Vous découvrirez davantage de détails sur l'ensemble de ces manifestations au fil des pages de ce bulletin, dont je vous souhaite une agréable lecture.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à notre personnel communal. Sans leur implication quotidienne, tant sur le plan administratif que technique, rien de tout cela ne serait possible. Leur professionnalisme, leur disponibilité et leur attachement à notre village méritent d'être salués.

Je ne peux évoquer la période estivale sans rappeler les risques liés aux fortes chaleurs et aux incendies. Je vous invite à rester vigilants, à prendre soin de vous mais aussi des personnes les plus fragiles de votre entourage, et à respecter les consignes de prévention en vigueur. Notre commission d'action sociale reste mobilisée et disponible pour vous accompagner si nécessaire.

Concernant le risque incendie, notre Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) assure une surveillance constante de nos massifs et du Luberon. Je remercie sincèrement ses bénévoles pour leur engagement tout au long de l'année. Leur action est précieuse, mais elle ne peut être pleinement efficace que si chacun respecte les règles et les consignes de sécurité.

Enfin, permettez-moi de vous dire combien je suis heureux et honoré d'être devenu votre Maire. J'ai la chance d'être entouré d'une équipe municipale particulièrement engagée, que je remercie pour sa confiance et son investissement dans cette mission nouvelle pour moi. Leur soutien est précieux, tout comme celui des agents communaux qui m'accompagnent au quotidien.

Lors de mon discours d'investiture du 21 mars dernier, j'ai affirmé ma volonté d'être le maire du « nous » plutôt que celui du « je ». Cette conviction demeure plus forte que jamais. C'est ensemble que nous ferons avancer notre commune, en nous appuyant sur toutes les bonnes volontés et sur l'ensemble des forces vives, publiques comme privées, qui font la richesse de notre territoire.

Je souhaite illustrer cet esprit de solidarité par un exemple concret. Au mois de mai, nous avons été contraints de fermer la cantine scolaire durant une journée pour des raisons techniques. Il fallait trouver rapidement une solution afin de ne pas perturber l'organisation des familles et garantir un repas à nos enfants. Je me suis alors tourné vers les responsables du site de SODEXO. Grâce à la réactivité de Monsieur Mickaël LEMOINE, responsable du site, et de Monsieur Cédric MAROS, directeur de SCAD, une solution a pu être trouvée. Ils ont accepté d'accueillir nos 22 élèves, leurs enseignants et accompagnateurs, et ont même décidé d'offrir l'ensemble des repas. Je les remercie très sincèrement pour cette généreuse initiative, qui démontre que la coopération et la solidarité permettent toujours de servir l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, de beaux moments de partage, de découverte et de convivialité.

Bruno PITOT

SOMMAIRE

En langue d'ici

Lo Garatge Tomassin

Enfant de Lacòsta, Jaques Tomassin i fuguèt d'annadas de reng mecanician. Aviá représ lo garatge qu'aviá lo Gilbert Gregoire, sus l'esplanada a costat d'aquí onte uèi i a la residéncia dau Cèdre. Èra dins un grand bastiment am'un pichòt apartament en dessus. Encara joine maridat, viviá dins un promier temps sus plaça, aviá que de montar leis escaliers per èstre a l'ostau. Faguèt puèi son sant Michèu per restar dins un apartament plus grand, darrier lo grand ostau de Gilbert Gregoire, a gaire mai de cent mètres dau garatge. Se faguèt puèi bastir un ostau sus Planas onte visquèt d'annadas e i moriguèt en janvier de 2026.

Son garatge èra coma lo fuguèt avans la fòrja dau Gène Madon, un endrech que li gents i passavan de temps. Lo Gène, paire dau Janòt e de sei sòrres fabrejava de relhas de cotriers e tota mena d'otís de ferre que fasiá caufar per lo posquer batre ; e dau temps que lo ferrre caufava lo Gène contava. Èra un plaser de l'escotar ! Aquelei que l'an pas coneigut se pòdon faire una idèa s'an entendut son chat contar. Lo Janòt teniá de son paire ! Mai fabrejava plus gaire, fasiá puslèu lo plombier e la fòrja aviá perdut sa fonccion d'endrech de rescòntre.

Urosament que per remplaçar la fòrja i'aviá lo garatge ! Lei Costassencs i venián faire reparar sei veituras, camionetas e tractors, e dau temps qu'esperavan, charravan, fasián de còntes. E nòstre Jaques, qu'aviá pas leis aurelhas dins sa pòchis mancava jamai de vos faire profitar d'aquò que s'èra dich dau temps que tafurava dins lo motur e vos depanava. E son garatge èra vengut un endrech de rescòntre que i vesiatz d'abituats, de vielhs dau vilatge que trabalhavan plus e que venián aquí coma d'autrei anarián au cafè, per blagar, veire de monde..

I èran au caud, l'ivèrn, que lo Jaques caufava son garatge. Dins un fornèu que s'èra fach, coma totei lei garagistas a l'entorn fasiá brutlar l'òli de viudatge que gardava tot l'an per aquò ! Ronflava, fasiá de bèlei flamas. Caufava ! Lei règlas de seguritat èran pas coma ara, totei fasián ansin ! E leis odors ? Mon Dieu leis odors, e bè sentián ! Geinava degun !

Quasiment totei lei garatges servián d'essséncia, e dins leis annadas 70 dau segle passat aviatz de pompas quasiment totei lei 5 km lòng dei grandei rotas e dins quasiment totei lei vilatges : a Lacòsta, a Bonius, a Gòut, ai Baumetas, au Pont Julian, au Chaine. Lei nòrmas novèlas per lei cuvas d'essséncia leis an quasiment totei fachas dispareisser ; e ara vos fau anar au diable vèrd per faire lo plen !

Mai a l'epòca n'aviatz que quand venián prendre d'essséncia envèrs lo Jaques, un còp servits se garavan de costat e passavan un moment, lo temps de prendre lei novèlas dau païs, qu'es aquí que se sabián e se disián. I aviá ansin dins lei vilatges una sociabilitat de proximitat qu'a dispareigut.

Gui Matieu

Le Garage Thomassin.

Enfant de Lacoste, Jacques Thomassin y fut de longues années mécanicien. Il avait repris le garage de Gilbert Grégoire, sur l'esplanade à côté où est aujourd'hui la résidence du Cèdre. C'était dans un grand bâtiment avec un petit appartement au dessus. Encore jeune marié, il vivait dans un premier temps sur place. Il n'avait qu'à monter l'escalier pour être chez lui. Il déménagea ensuite pour un appartement plus grand derrière la grande maison de Gilbert Grégoire, à guère plus de cent mètres du garage. Il se fit ensuite construire une maison sur les Plaines où il vécut des années et y mourut en janvier 2026.

Son garage était comme auparavant le fut la forge d'Eugène Madon, un endroit où les gens y passaient du temps. Le Gène (ainsi écourtait-on son prénom), père de Jeannot Madon et de ses trois sœurs forgeait des socs de charrue et toutes sortes d'outils de fer qu'il faisait chauffer pour pouvoir le battre. ; et du temps que le fer chauffait le Gène contait. C'était un plaisir de l'écouter ! Ceux qui ne l'ont pas connu peuvent se faire une idée s'ils ont entendu son fils conter. Jeannot tenait de son père ! Mais il ne forgeait plus guère, il était plutôt plombier et la forge avait perdu sa fonction de lieu de rencontre.

Il y avait heureusement le garage pour la remplacer ! Les Lacostois venaient y faire réparer leurs voitures, camionnettes et tracteurs, et du temps qu'ils attendaient, ils faisaient la conversation.. Et notre Jacques qui n'avait pas ses oreilles dans la poche ne manquait jamais de faire profiter de ce qu'il s'était dit du temps qu'il cherchait dans le moteur et vous dépannait. Et son garage était devenu un lieu de rencontre où on v oyait des habitués, des vieux du village qui ne travaillaient plus et qui venaient là comme d'autres iraient au café, pour parler, voir du monde.

Ils étaient au chaud, l'hiver, car Jacques chauffait son garage.. Dans un poêle qu'il avait fait lui même, comme tous les garagistes à l'entour il faisait brûler de l'huile de vidange qu'il gardait toute l'année pour ça. Ça ronflait, faisait de belles flammes. Ça chauffait ! Les règles de sécurité n'étaient pas comme à présent. Tout le monde faisait pareil. Et les odeurs ? Mon Dieu, les odeurs, eh bien elles sentaient ! Ça ne gênait personne !

Presque tous les garages servaient de l'essence, et dans les années 70 du siècle dernier vous aviez des pompes presque tous les 5 km sur les grandes routes, et presque dans tous les villages : à Lacoste, à Bonnieux, aux Beaumettes, à Goult, au Pont Julien, au Chêne. Les nouvelles normes pour les cuves d'essence les ont quasiment toutes faites disparaître. ; et maintenant vous devez aller au diable Vauvert pour faire le plein !

Mais à l'époque il y en avait que lorsqu'ils venaient prendre de l'essence chez Jacques, une fois servis ils se garaient de côté et passaient un moment, le temps de prendre les nouvelles du pays, car c'est là qu'elles se savaient et se disaient. Il y avait ainsi dans les villages une sociabilité de proximité qui a disparu.

Guy Mathieu

Cérémonie des vœux du maire



La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le 16 janvier 2026 en présence des élus, des agents communaux et de nombreux habitants de la commune.

A cette occasion, Mathias HAUPTMANN a dressé le bilan de l'année écoulée, revenant sur les principales réalisations, les projets menés à bien et les actions engagées au service des habitants. Il a souligné les avancées réalisées grâce à l'implication de tous les acteurs de la commune et a évoqué les perspectives à venir.

M. le Maire a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des élus pour leur engagement au service de la collectivité, les agents municipaux pour leur travail quotidien ainsi que la population pour sa confiance et sa participation à la vie communale.

La soirée a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur M^{me} Aurélie JACOTET pour ses 20 années de service au sein de la collectivité. M. le Maire a salué son professionnalisme, son investissement et sa fidélité au service public local.





Lors de cette cérémonie, M. le Maire a également annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections municipales, marquant ainsi la fin d'un engagement au service de la commune qu'il a exercé avec dévouement.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié, dans une ambiance conviviale propice aux échanges entre les élus, les agents et les habitants.

Bruno PITOT et la nouvelle équipe municipale remercient chaleureusement Mathias HAUPTMANN et ses élus pour toutes les années passées à donner de leur temps et de leur énergie et qui ont su nous transmettre leur savoir-faire et l'envie de continuer à donner au village de Lacoste toute sa superbe.

Nouvelle équipe municipale

Résultats des élections municipales du 15 mars 2026

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Bulletin blanc	Bulletins nul	Suffrages exprimés
303	228	19	6	203

Liste Bruno Pitot

Patricia **LOUCHE**
Claude **DELZONGLE**
Alexandra **MORETTI**
André **CHASTEL**
Sylvie **DUBREUIL-GERARDIN**
Raphaël **RIBEAUCOURT**
Lara **GARTIG**
Bruno **MORANDINI**
Sonia **DUVIC**
Norbert **CONTAT**



Liste des Commissions Municipales

ACTION SOCIALE – SOLIDARITÉ
Claude DELZONGLE – Bruno PITOT – Norbert CONTAT – Raphaël RIBEAUCOURT

CIMETIÈRE
Patricia LOUCHE – Alexandra MORETTI – Bruno PITOT – Raphaël RIBEAUCOURT – Sonia DUVIC

COMMUNICATION
Sylvie DUBREUIL-GERARDIN – Bruno PITOT – Claude DELZONGLE – Raphaël RIBEAUCOURT – Bruno MORANDINI – Patricia LOUCHE

CULTURE- ASSOCIATIONS –SPORT ET JEUNESSE
Raphaël RIBEAUCOURT – Bruno PITOT – Sonia DUVIC – Lara GÄRTIG

ÉCOLE
Bruno PITOT – Norbert CONTAT – Lara GÄRTIG
Représentant de la commune à EMALA : Bruno PITOT

FINANCES
Patricia LOUCHE – Bruno PITOT – Alexandra MORETTI – Sylvie DUBREUIL-GERARDIN – Claude DELZONGLE – Lara GÄRTIG

FORÊT-BIODIVERSITÉ
Bruno PITOT – Sonia DUVIC – Bruno MORANDINI – André CHASTEL

LOGEMENTS COMMUNAUX
Bruno PITOT – Patricia LOUCHE – Claude DELZONGLE – Alexandra MORETTI – Raphaël RIBEAUCOURT

TRAVAUX - VOIRIE
André CHASTEL – Patricia LOUCHE – Bruno PITOT – Alexandra MORETTI – Norbert CONTAT – Bruno MORANDINI

URBANISME
Alexandra MORETTI – Bruno PITOT – Patricia LOUCHE – Claude DELZONGLE – Lara GÄRTIG – Sonia DUVIC

Liste des syndicats

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION VAUCLUSIEN
Titulaire : Patricia LOUCHE – Suppléant : Bruno MORANDINI

PARC NATUREL DU LUBERON
Titulaire : Sonia DUVIC
Suppléante : Sylvie DUBREUIL-GERARDIN

SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION FORESTIÈRE
Titulaire : Bruno PITOT – Suppléante : Alexandra MORETTI

COLLÈGE DU CALAVON
Titulaire : Bruno PITOT – Suppléant : Norbert CONTAT

SYNDICAT DES EAUX DURANCE-VENTOUX
Titulaire : Sylvie DUBREUIL-GERARDIN
Suppléante : Sonia DUVIC

SIRTOM
Titulaire : Patricia LOUCHE – Suppléant : André CHASTEL

SIRCC
Titulaire : Bruno PITOT

Référents

Référent Tempête : Claude DELZONGLE

Référente Défense : Sylvie DUBREUIL-GERARDIN

Référent CCFF : André CHASTEL

Référente SEDEL : Sonia DIVIC

Référent SPL : Bruno PITOT

Marché et commerces

Les senteurs de Lacoste

Reprise de notre **marché local** du 8 avril au 7 octobre 2026, un moment attendu avec une belle diversité des stands et une ambiance joyeuse et colorée.

Merci à tous nos exposants.









Ouverture d'une **parapharmacie** en plein centre du village, produits de soins et d'hygiène, cet espace vous offre une large gamme de produits non médicamenteux.





Et toujours à votre disposition, votre **épicerie** qui vous propose tous les produits d'alimentation, des spécialités du terroir, pain frais, viennoiseries et service Presse (ouvert 7j/7).

Du lundi au dimanche 9h00 à 13h00 – 16h00 à 19h00

Parc Naturel Régional du Luberon

2026-2041 Le PNRL valide sa nouvelle charte

Parc naturel régional du Luberon

Pour mieux comprendre le projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon vous propose une synthèse.

Ce document apportera des réponses à vos questions :

- « Qu'est-ce que la Charte du Parc ? »
- « Pourquoi est-elle révisée ? »
- « Qu'est-ce que ça change pour moi ? »
- Et d'autres informations utiles sur le processus de révision de la Charte et son importance pour le territoire.



Télécharger la brochure « L'Essentiel du projet de Charte 2026-2041 (dernière édition juin 2026)
https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2026/06/essentiel_charte_26.pdf

Ce document sera également disponible en mairie

Visite du Sous-Préfet sur notre commune



Le 28 mai 2026 la commune a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Eric PIERRAT, Sous-Préfet d'APT pour une visite placée sous le signe de l'échange et de la convivialité.

La journée a débuté par une réunion de travail en mairie, réunissant Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire et les adjoints. Cette rencontre a permis d'aborder les projets communaux en cours et à venir, les enjeux du territoire. Les échanges ont été riches et constructifs, offrant l'occasion de présenter les ambitions de la commune et de renforcer le dialogue avec les services de l'État.

À l'issue de cette réunion, l'ensemble élus et M. le Sous-Préfet se sont retrouvés au parc communal pour un pique-nique convivial. Ce moment de partage a permis de poursuivre les échanges dans un cadre détendu et chaleureux, favorisant la proximité entre les élus et le représentant de l'État.

Cette visite a témoigné de l'intérêt porté au développement de notre commune et à ses projets. La Municipalité remercie chaleureusement Monsieur le Sous-Préfet pour sa présence, son écoute attentive et la qualité des échanges tout au long de cette journée.

Travaux et aménagements

Amélioration de l'accessibilité au cimetière : installation d'une rampe amovible



Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'accessibilité des équipements publics, la commune a procédé à la mise en place d'une rampe au niveau de la pente d'accès de l'ancien cimetière. Cet aménagement vise à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) et des personnes âgées, afin de leur permettre de se recueillir plus aisément sur les tombes de leurs proches.

Jusqu'à présent, la configuration de l'entrée du cimetière pouvait constituer une difficulté pour certaines personnes en raison de la déclivité du terrain, voire même une dangerosité. Grâce à cette nouvelle installation, les déplacements sont désormais sécurisés et simplifiés, garantissant un meilleur confort d'usage pour l'ensemble des usagers.

Conçue de manière spécifique pour répondre aux contraintes du site, la rampe d'accès permet de solutionner efficacement par une mise en conformité rapide. De plus, cette rampe présente la particularité d'être amovible. En effet, elle peut être retirée temporairement lors des cérémonies d'inhumation afin de permettre le passage des véhicules funéraires et de garantir le bon déroulement des opérations dans le respect des usages et des familles.

Cet aménagement s'inscrit dans la volonté municipale de concilier accessibilité pour tous et exigences liées au fonctionnement du cimetière. Il témoigne de l'attention portée par la commune à l'inclusion et à la dignité des moments de recueillement.

La municipalité reste attentive aux besoins des administrés et poursuit ses efforts en faveur d'un cadre de vie toujours plus adapté et respectueux de chacun.

Restauration des murs de soutènement et création d'un escalier de liaison

Des travaux de restauration de murs de soutènement en pierres ainsi que la création d'un escalier de liaison entre deux parcelles ont été réalisés au 1er trimestre 2026. Il s'agit des murs effondrés qui bordent la parcelle récemment acquise dite « terrain de l'ancien garage ». Pour favoriser la circulation piétonne entre cette parcelle et la parcelle en contrebas appartenant à Grand Delta Habitat, des escaliers ont été créés.





Ces aménagements ont pour objectif de sécuriser les terrains, de préserver les ouvrages existants et faciliter le stationnement sur la parcelle communale.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Salva Oscar.

La restauration du Bassin des Restanques

Un patrimoine retrouvé

Comme annoncé dans le bulletin municipal de décembre 2025, les travaux de restauration du bassin se sont achevés en février 2026. Cette intervention a été menée dans le respect des préconisations techniques et environnementales définies en amont du projet.

Une attention particulière a été portée à la préservation du site naturel. Les travaux ont ainsi été réalisés en dehors des périodes de reproduction de la faune présente afin de limiter au maximum les perturbations de l'écosystème.

Dans une démarche de conservation patrimoniale, un maximum de matériaux existants a été réutilisé lors de la restauration. Lorsque le réemploi n'a pas été possible, la pierre de Crillon a été privilégiée pour sa grande ressemblance avec la pierre de Lacoste moins gélive que cette dernière afin de conserver l'harmonie et l'authenticité du lieu.

Les recherches menées par Coline Phily chargée de mission Architecture et Patrimoine au PNRL sur l'existence d'un ancien préau n'ont pas permis d'en confirmer la présence. Malgré la découverte de restes de piliers, aucune archive ou élément historique n'a pu attester formellement de cette construction.

L'eau canalisée issue de la mine a retrouvé un cheminement naturel le long de son parcours. La surverse s'évacue désormais en contrebas, contribuant au bon fonctionnement hydraulique de l'ensemble.

Une calade en bordure du bassin a également été réalisée, renforçant à la fois l'esthétique et l'accessibilité du site. Un panneau de présentation du site sera installé aux abords.

Aujourd'hui, les végétaux et la faune notamment les tritons palmés ont retrouvé leur milieu naturel. Ce lieu restauré a retrouvé toute sa splendeur et offre désormais un espace propice à la promenade et à la méditation, bercé par le bruit apaisant de l'eau qui s'écoule et bénéficiant d'un panorama remarquable.

Merci à Coline Phily pour son accompagnement dans ce dossier et merci à l'entreprise Lombardo pour la qualité des travaux restitués.







Tableau financier de la restauration

Poste de dépenses	Montant H.T.
Parc Naturel régional du Luberon : études et préconisations, maitrise d'œuvre	3 528,50€
Entreprise Lombardo : travaux de maçonnerie et restauration	24 503,50€
La vache Noire Sud Communication : panneau de présentation	1 470,00€

Poste de recettes	Montant H.T
Subvention Etat (DETR)	5 194,70€
Subvention Région	12 986,80€
Autofinancement Commune	11 320,60€

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PRÉFET DE VAUCLUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département du VAUCLUSE
MAIRIE DE LACOSTE
84480

Charif Ghattas



Écrivain, peintre, metteur en scène, scénographe, et comédien né au Liban, CHARIF GHATTAS est l'auteur de 21 pièces de théâtre. Ses textes, représentés en France et au Liban, ont remporté plusieurs prix et sont publiés par l'Avant-Scène Théâtre. Depuis 2004, il dirige la compagnie Point Basta.

Investi dans les collaborations avec les scénographes de ses créations théâtrales, il dessine et peint à partir de techniques mixtes. En 2013, il expose à Beyrouth à la Running Horse Gallery, puis pour Drowin Now Paris. Sa seconde exposition a lieu en 2023. Intitulée *Mémoires de chute*, elle est à la fois en résonance avec les thématiques qui traversent son œuvre théâtrale, intime, poétique, et politique, et comme un basculement vers une exploration introspective. Il travaille actuellement à deux nouvelle séries, **Les têtes baissées**, dont une partie a été exposée en octobre 2025 à la Maison des auteurs à Paris, et à des grands formats, sur toile et sur bois, qu'il imagine comme des voyages galactiques.



Tableau mural « GALACTIK » acrylique et pastel huile sur bois – 2,40m x4.88m

En mai 2026, suite à sa première résidence à Lacoste, sa série *Zones & Postures* est exposée à la galerie Grand E'terna à Paris.

Invité en résidence à Lacoste, il poursuit ses créations et exposera plusieurs séries de peintures retraçant un grand cycle qui s'articule autour d'un voyage intérieur, comme un renouveau, une renaissance, une métamorphose.

Depuis 2015, *Les Bêtes* a été créée au Théâtre des Halles (Avignon), sa mise en scène de *Le Paradis de Helki* de Bachar Khalifé, au Théâtre des Bouffes du Nord, sa pièce *Le Premier Jour* au musée du Jeu de Paume (Paris), *Dépendances* au Théâtre du Rond-Point, *Rotterdam la nuit* au Théâtre de la Reine-Blanche (Paris), *Marcus et les siens* au Théâtre des Carmes (Avignon), reprise au théâtre de la Reine Blanche et au théâtre Monnot (Liban), *Ici Nougaro* au théâtre des Bernardines (Marseille), reprise au théâtre de l'Atelier (Paris).

En 2020, sa pièce *Un monde possible* est lauréate de l'Aide nationale à la création des textes dramatiques-Artcena, du concours des E.A.T. et obtient la bourse Adami déclencheur. Elle a été créée à Paris en septembre 2024 au théâtre Lepic.

Sa nouvelle pièce, *Ce que je sais*, sera créée en 2026 à Nantes par le metteur en scène Clément Pascaud.

Depuis 2012, il écrit également des fictions radiophoniques diffusées sur Radio France. Ses collaborations s'étendent « hors les murs » avec *À la recherche* de James Tissot, mini-série écrite à l'occasion de la rétrospective consacrée à l'œuvre du peintre au musée d'Orsay en 2020.

En tant que comédien, il débute dans les films du réalisateur Eduardo Sosa Soria : *Sous nos empreintes,* puis *Après les cendres,* pour lequel il obtient le **prix du meilleur acteur au Festival AsIff de New York** (2016). En 2018, il tourne dans la série anglaise *The Little Drummer Girl* sous la direction du réalisateur coréen Park Chan Wook (Old Boy, Mademoiselle...). En 2019, après avoir joué dans la série *Strike Back* (HBO), il tourne dans *The Last Planet* pour le réalisateur américain Terrence Malick. En 2022, il tourne dans la série *66.5* diffusée sur Canal + puis dans *Rich Flue* du réalisateur espagnol Galder Gaztelu-Urrutia. En 2026, il tourne sous la direction de Guy Ritchie dans la série *Young Sherlock.*

Les têtes baissées

Ces figures, ces corps pliés, tordus, se rejoignent sur une même ligne de fuite et un même territoire. Dans la représentation d'un même combat, d'une même lutte imposée. Le combat des peuples. Celui des femmes, celui des marginaux, celui des indignés, des déplacés, des exilés, tous ployant sous la même charge et allant avec un même espoir.

Fourbus, penchés, dévisagés, ligotés, en errance, elles et ils font face à une même violence, et ensemble, comme s'ils se tenaient la main, s'engagent pour une grande traversée, un long périple, un exode, unis par un même vœu et un même sentiment de renouveau. Ils partagent une intimité : celle de l'Homme qui, même dépourvu de but physique, sans dessein véritable, sans destination ni horizon, sans promesse aucune, avance sur un chemin sans finitude, comme des animaux blessés vont chercher un coin, un angle dans une chambre ou dans une arène, pour reposer leur corps.

Je ressens une insistance à représenter des corps en proie à toutes sortes de distorsions, de dislocations, de dysmétrie ; à moitié mort et à moitié vivant. Au milieu de la couleur, ces corps interrogent une humanité qui a perdu son bon axe de gravité. Cette déformation est comme une échappée, un sauve qui peut vital.

Maja Saunal

Exposition du 7 au 17 mai 2026

Le parcours artistique de Maja SAUNAL est celui d'une émancipation nécessaire.

Née à Paris dans une famille où l'art occupait une place centrale, elle a grandi sous l'influence d'un père peintre hyperréaliste.

De ce premier héritage, elle a gardé l'admiration pour la grande technique, mais a dû s'en détacher pour trouver sa propre nécessité : là où le réalisme cherchait la perfection de la forme, **Maja cherchait la vibration de l'âme.**

Ce cheminement vers l'abstraction ne fut pas un renoncement, mais une quête de substance.

Maja a voulu apprendre et renforcer ses compétences.

Plus jeune, elle a pris des cours aux Beaux-Arts (modèle vivant, gravure...) et plus tard, des cours d'arts plastiques.

Dans le cadre de son métier d'enseignante, elle a organisé des ateliers d'arts visuels, nourrissant ainsi sa passion pour l'art.

Après un détour par l'ethnologie, la sociologie et l'enseignement — des années vécues comme « à côté » de sa véritable vie — le départ de Paris pour le Sud a agi comme un exil, puis comme une révélation.

Dans cet entre-deux, entre l'agitation urbaine et la lumière de la Provence, sa vocation a fini par s'imposer.

Depuis de nombreuses expositions et collaborations marquent son activité artistique. **L'obtention du prix I-CAC** en 2025 à Paris pose une reconnaissance de professionnels de l'art.

Pour Maja, peindre n'est pas un métier, c'est un privilège et une urgence, celle de transformer les fêlures en une structure habitée.



L'objet du Délit

Lacoste lieu de tournage de films

L'empreinte du passé historique de Lacoste possède un charme et une beauté qui ne laissent pas indifférents les réalisateurs de films. Dernièrement, nous avons pu accueillir **Agnès Jaoui pour son film « L'objet du Délit »** tourné en partie dans les carrières de Lacoste.

Une belle soirée organisée par le SCAD en partenariat avec la mairie de Lacoste.













La Garance en nomades à Lacoste

L'origine du monde (46x55) - Une œuvre jugée jadis scandaleuse

Une brocante. Un tableau. Une aventure potentielle.

C'est un seul en scène inspiré par le célèbre tableau de Gustave Courbet. Cette performance théâtrale - de Nicolas Heredia et sa compagnie La Vaste Entreprise - explore de manière jubilatoire la valeur des choses et de l'argent.

Le plateau reste épuré - un pupitre et un grand écran télé habillé - la salle du Temple est largement éclairée et exceptionnellement le nombreux public Lacostois fait partie du jeu avec des moments d'interactions et d'intimités.

Une heure d'un spectacle original, humoristique, irrévérencieux et audacieux que nous a proposé notre partenaire culturel La Scène Nationale de Cavaillon en Nomades.

C'était à Lacoste, à la salle Jeannot Madon, le mercredi 14 janvier 2026

L'origine de ce partenariat avec La Scène de Cavaillon et Lacoste date depuis de nombreuse année et puissions-nous continuer à recevoir La SNC en Nomades à Lacoste pour bien longtemps encore.

Ce fut avec un immense plaisir que la commission culture de Lacoste a œuvré pour vous proposer une programmation éclectique, du vivre ensemble et du merveilleux.



THÉÂTRE - 1664 - Hortense Belhôte

Mi-conférence, mi-stand-up : redécouvrez l'année 1664 !

Actrice, autrice et historienne de l'art à l'énergie débridée, Hortense Belhôte mêle sur scène conférence, stand-up et théâtre joyeusement impertinent.

Bienvenue dans cette improbable traversée de 1664, année charnière marquée, entre autres, par la première fête de Versailles, l'affirmation du pouvoir du Roi Soleil, la création de la Brasserie Kronenbourg et la fondation de la Compagnie des Indes, plateforme du « deal » international...

Seule sur scène, elle dépoussière l'histoire à grands coups d'images, d'humour et de pensée critique, et entrecroise malicieusement, vidéoprojecteur en main, l'histoire de France et celle des arts du 17e siècle, la pop culture et son propre parcours professionnel et amoureux.

L'objectif ? Populariser des concepts exigeants et « abolir l'élitisme » avec beaucoup de sérieux. Une plongée énergisante que vous n'êtes pas prêt·e d'oublier !



Dimanche 6 décembre 2026
à 17 h00

Salle Jeannot Madon
durée 1h - tarifs 3€ > 12€
Conseillé aux 15 ans et +

Réservations par internet
sur le site **www.lagarance.com**
ou par téléphone : **04 90 78 64 64**

L'Association des Parents d'Elèves « les Petits Lacostois »
Rétrospective de l'année scolaire 2025-2026 :

Plusieurs actions menées durant cette année pour récolter des fonds…

- Vente de blé pour la sainte Barbe : novembre / décembre
- Vente de galettes des rois : début janvier
- Vente d'articles avec les dessins de nos écoliers : février
- Tombola de fin d'année : mai / juin


Blé de la Sainte Barbe novembre / décembre

Merci aux bénévoles membres du bureau, élèves, parents d'élèves et à l'équipe éducative, villageois, mairie, commerçants et associations pour leur participation et leur solidarité au cours de cette année !

…Au profit de nos écoliers !

- Goûter de noël offert ainsi qu'un film en partenariat avec la Strada
- Venue du Père Noël lors du marché de Noël de l'école
- Participation au financement de la classe de ski pour les primaires
- Fabrication du Caramentran en partenariat avec le Lou Pasquié
- Carnaval du 7 mars en partenariat avec le Foyer Rural
- Chasse aux œufs à l'école à l'occasion de Pâques
- Bus pour la Journée Pédagogique au Village des Automates le 25 juin
- Kermesse de fin d'année avec spectacle de clown
- Cadeau au Cm2 passant au collège



*** Pleins de projets à venir pour l'année 2026-2027 ***

*** Pour ne rien rater de nos évènements, suivez notre page Facebook ou l'app Panneau Pocket ***

Actions	Pour financer
- Stand buvette/snacking brocante du 5 juillet - Présence de l'APE lors de la fête votive 2026 - Vente de totes bag - Vente de blé - décembre 2026 - Loto de l'APE - Marché de Noël - Vide poussette / vide grenier - Tombola juin 2027 - Autres …	- Halloween - Noël - Classe découverte primaires - Journée pédagogique maternelles - Carnaval - Pâques - Kermesse - Sortie fin d'année - Autres …

APE les petits Lacostois

Pour continuer dans cette dynamique en 2026-2027, l'APE a besoin de votre soutien : bénévolat, dons matériels ou financiers. N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse ape.lacoste84@gmail.com pour échanger avec nous.

Merci !

M R C L Place de la Mairie LACOSTE tél 06 15 86 63 94

M R C L

Mini Racing Club Lacostois

Cher Lacostois, Chère Lacostoises,

En ses périodes où compétitions sportives riment avec désordres sociaux, il est agréable de constater que dans notre contrée il n'en est rien. Effectivement alors que sur la piste nos pilotes doivent faire montre d'une certaine combativité, arrivés dans les stands, ce n'est que partage, entraide et convivialité.

Je vous invite donc à venir partager ces moments avec nous. Ceux qui s'y prêtent sont généralement conquis.

Bien évidemment je remercie la municipalité pour son accueil et ses employés pour leurs aides.

Nous vous souhaitons un bel été.



Calendrier 2026

14 juin	challenge	LACOSTE
19 juillet	journée club	LACOSTE
13 sept	challenge	LACOSTE
11 oct	challenge	LACOSTE
15 nov	challenge	St Martin de Crau





FOYER RURAL DE LACOSTE

Ce début d'année 2026 a été marqué par l'élection de Bruno PITOT à la tête de la municipalité de Lacoste. Le foyer rural a déjà eu l'occasion de le féliciter mais nous lui renouvelons ici nos souhaits de réussite dans cette fonction exigeante et difficile. Nous tenons aussi à remercier Mathias HAUPTMANN qui pendant 12 ans a été notre interlocuteur et facilitateur des actions du foyer.



Toujours béni par le temps, le **cercle d'hiver** a pu tenir presque toutes ses agapes en extérieur (une petite laine parfois). Le succès de ces moments de partage ne s'est pas démenti, les cuisiniers-ères n'ont pas failli à leur réputation et tout le monde s'est régalé.

Le 7 mars, les bénévoles du Foyer rural ont prêté leur concours à l'organisation par les enfants de l'école, **du procès de Carmentran** et ont organisé une **soirée bal masqué** animé par le groupe Kashmir. La participation n'a pas été massive mais toutes les personnes présentes se sont bien amusées.



La grande affaire de ce printemps a été l'organisation de **l'anniversaire des 60 ans du Foyer** rural. Les statuts de l'association ont, en effet, été déposés en novembre 1966 par Gilbert GREGOIRE, son premier président. Du 22 au 25 mai nous avons donc essayé de retendre le fil de cette histoire à travers une **exposition** à la salle Jeannot Madon, de toutes les archives que nous possédons : photos, affiches, cartes postales, publications du foyer rural ont permis de se faire une idée de l'intense activité des bénévoles qui ont animés le village durant toutes ces années. Des artistes d'Art Lacoste sont venus égayer et colorer avec leurs œuvres tous ces documents jaunis par le temps et nous les remercions.



La journée inaugurale a vu les enfants de l'école de Lacoste réunis à la salle Jeannot Madon pour un **conte « écologique »** dit et joué par Alain PLAS et suivi d'un

Le lendemain, un public nombreux a eu l'occasion de revoir le **film « c'était Lacoste »** tourné il y a quelques années par Michel SNUWARA de l'association Apt en Vidéo donnant la parole à quelques habitants du village qui en évoquaient l'histoire.





Pierre CONSTANT et Yves LE MAHIEU nous ont baladés dans les rues, ruelles et ruines du village pour nous faire entendre ce que ces vieilles pierres avaient à nous dire.

Il y a eu aussi une promenade menée par Eric GAILLARD sur les Hauts de Fontpourquière suivie d'un pique-nique au parc de sculptures des terrasses d'Escalon.

Apéro (double) surprise le dimanche soir !



Tout d'abord une troupe improvisée par Geneviève RECUBERT nous a remis en mémoire **« De ci, de Sade », pièce de théâtre** créée au début des années 80 par des membres du foyer rural et assez prémonitoire, hélas, de certaines évolutions du village.



Ensuite Monsieur le Maire a remis solennellement et symboliquement la **médaille du village** aux ex-présidentes du foyer rural pour leurs actions et implication dans la vie locale.

Ces journées durant lesquelles les activités habituelles du foyer (tarot, pétanque, conversation italienne, café littéraire, yoga, Qi gong) ont été menées en mode « **portes ouvertes** » pour accueillir les personnes curieuses et/ou intéressées par une participation future, se sont conclues par une **course des garçons de café** à travers les rues du village, clin d'œil à une animation qui avait été organisée, il y a longtemps déjà par le foyer rural.





Voilà pour les chroniques de ces six premiers mois de 2026. Restent à venir la **fête de la musique le 21 Juin** et **les feux de la St Jean, le 24** et nous ne doutons pas qu'elles auront accueilli un public nombreux et enthousiaste.

Il nous faut aussi signaler que **du 8 au 16 Août**, le foyer rural organise une exposition hommage au **peintre lacostois Michel ROUSSEAU**. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Nous vous invitons à rester vigilants et à consulter les panneaux d'affichage et le site Internet du foyer (https://www.foyer-rural-lacoste84.com) : à partir de septembre les jours ou heures des activités régulières peuvent être modifiés et puis d'autres spectacles ou manifestations sont prévus cet automne.

Bel été à tous les lacostois et à se revoir au mois de septembre !



Foyer Rural
LACOSTE, HIER ET AUJOURD'HUI

lacoste84.fr@gmail.com

06 72 20 55 22

Une belle aventure à la neige !



Du 12 au 16 janvier 2026, les élèves de la classe du haut ont vécu un séjour inoubliable à Ancelle, au cœur des montagnes.

Pendant cinq jours, ils ont profité des joies de la neige à travers de nombreuses activités : ski, luge et randonnée en raquettes. Pour certains, ce séjour a été l'occasion de chausser des skis pour la toute première fois et de découvrir les plaisirs de la glisse.

Les soirées ont également réservé de beaux moments de partage. Les enfants ont notamment assisté à une veillée animée par un conteur qui les a transportés dans l'univers des légendes et des histoires de montagne.

Entre découvertes, dépassement de soi, rires et vie en collectivité, cette classe de neige restera un merveilleux souvenir pour tous les élèves. Une expérience enrichissante qui a permis à chacun de grandir, d'apprendre et de créer de beaux souvenirs ensemble.



L'eau au cœur de nos préoccupations

Quels meilleurs ambassadeurs que nos enfants !

Le 15 juin 2026, un atelier de sensibilisation a été proposé aux enfants de l'école de Lacoste.



Présentation, débat et engagement, chacun est reparti avec l'envie de faire quelque chose pour économiser l'eau et protéger notre environnement naturel et animal.



Une belle année scolaire à l'école de Lacoste

L'année scolaire à l'école de Lacoste s'est déroulée dans un climat particulièrement serein, propice aux apprentissages, aux échanges et aux projets. Avec 23 élèves inscrits, l'école a poursuivi son travail au quotidien dans une ambiance paisible, bienveillante et dynamique.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir une nouvelle élève, Méryame, en moyenne section dans la classe de M. Anquet. Son arrivée a enrichi la vie de l'école et a renforcé encore l'esprit de groupe qui a animé les enfants tout au long de l'année.



Les nouveaux projets

Au fil des mois, ces nouveaux projets ont permis aux élèves de vivre des expériences variées, culturelles, sportives et festives. La tombola et le marché de Noël ont constitué de beaux moments de partage avec les familles et les partenaires de l'école. Ces temps forts ont pleinement contribué à faire vivre le lien entre l'école, les parents et le village.

Activités sportives et culturelles

La classe de M^{me} Rosa a participé à une classe de ski du 26 au 30 janvier 2026, un projet riche qui a permis aux élèves de découvrir ou d'approfondir la pratique des activités de montagne, tout en développant l'autonomie et la vie collective.

Les élèves d'élémentaire ont bénéficié d'un cycle piscine à Apt, essentiel pour développer les compétences motrices, la confiance dans l'eau et l'apprentissage de la sécurité aquatique.

L'année a également été marquée par un petit spectacle avec Laurence, intervenante du conservatoire d'Apt, le 19 juin. Ce projet artistique a permis aux élèves de valoriser le travail mené autour de la musique, du chant et de l'expression.

Une fin d'année réussie

Une fin d'année joyeuse et bien remplie, avec une sortie au Village des Automates à Saint-Cannat le 25 juin, puis la traditionnelle kermesse le 26 juin, moment festif très attendu par les enfants et les familles.

Cette année a donc été placée sous le signe de la sérénité, de la confiance et de l'ouverture. L'équipe éducative a remercié chaleureusement les familles, l'APE, la mairie et l'ensemble des partenaires qui ont accompagné les projets de l'école et ont contribué à faire de l'école de Lacoste un lieu vivant, accueillant et tourné vers la réussite de tous les élèves.

Distribution des colis de Noël aux aînés du village

Le 19 décembre 2025, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les aînés de la commune à la salle des fêtes pour la traditionnelle remise des colis de Noël.

Cette rencontre annuelle a permis de partager un agréable moment autour d'un apéritif, suivi du verre de l'amitié. Dans une ambiance festive à l'approche des fêtes de fin d'année, chacun a pu échanger et profiter de ce temps de retrouvailles.

À cette occasion, un colis de Noël a été remis à chaque participant. Ce geste, toujours apprécié, témoigne de l'attention portée par la commune à ses anciens et de sa volonté de préserver le lien social.

La municipalité remercie toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cet événement ainsi que les nombreux aînés présents. Ces rendez-vous chaleureux sont essentiels à la vie de notre village et renforcent les liens entre les générations.



Le clic Pres'age

Un service d'écoute, d'information et d'accompagnement pour les séniors et leurs proches.

Vous avez plus de 60 ans ou vous accompagnez un proche âgé ? Le CLIC Pres'age est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous orienter dans vos démarches.

Ce service de proximité propose un accueil téléphonique ainsi que des rendez-vous sur site. Pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité, un accompagnement au plus près du domicile peut également être envisagé.

Le CLIC Pres'age vous apporte une écoute individualisée et une information personnalisée afin de répondre au mieux à vos besoins. Gratuit et ouvert à tous, il vous renseigne sur vos droits et les dispositifs existants pour favoriser le maintien de l'autonomie et l'accès aux services adaptés.

Parmi les sujets abordés :

- Les aides destinées aux retraités et aux aidants, notamment l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ;
- Les différentes aides financières existantes ;
- Les mesures de protection juridique ;
- Les établissements d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ;
- Les services territoriaux et les prestataires intervenant à domicile.

Vous pouvez rencontrer le CLIC Pres'age :

- Au CCAS d'Apt : **04 32 52 91 32**
- Email : **presage84@free.fr**
- Lors de sa permanence à Bonnieux : **04 90 75 80 06**

Des renseignements sont également disponibles auprès de la mairie de Lacoste.

N'hésitez pas à contacter le CLIC Pres'age
pour obtenir des informations adaptées à votre situation ou à celle de vos proches.

Les liens utiles

Aidants Plus, le guide en ligne pour les aidants : **https://www.msa.fr/lfp/aidant-plus#**

Ma boussole aidants pour orienter ceux qui aident un proche : **https://maboussoleaidants.fr**

Instants aidants, un soutien personnalisé **https://bit.ly/instants-aidants**

Lou Pasquié se rapproche des habitants de Lacoste

Parce que le lien social est essentiel à la qualité de vie de chacun, l'association Lou Pasquié renforce sa présence sur notre commune. Jeanne, animatrice de la vie sociale, et Marie, agent d'accueil, viennent régulièrement à la rencontre des habitants de Lacoste afin d'échanger, d'écouter et de créer des moments de convivialité.

Leur mission est simple mais essentielle : aller vers les habitants, favoriser les rencontres, tisser du lien social et contribuer à l'animation de la vie locale afin de lutter contre l'isolement.

À l'écoute des besoins de chacun, Lou Pasquié développe de nombreuses actions à destination de tous les publics. Les enfants bénéficient d'activités périscolaires et extrascolaires favorisant leur épanouissement et leur ouverture aux autres. Les séances de « La Parentine » réunissent parents, enfants et adolescents autour d'animations, d'échanges et d'espaces de parole propices au dialogue familial.

Les jeunes ne sont pas oubliés grâce à des activités spécialement conçues pour eux, leur permettant de se retrouver, de partager et de participer à la vie du territoire.



Photo : Jeanne, animatrice de la vie sociale, et Marie, agent d'accueil de Lou Pasquié, lors de leur venue à Lacoste, aux côtés de Bruno Pitot, maire de la commune.

Lou Pasquié accompagne également les seniors avec des initiatives appréciées de tous, notamment les tournées hebdomadaires **Allo Bus** ainsi que les sorties seniors, qui offrent des occasions de rompre l'isolement et de maintenir une vie sociale active.

La municipalité adresse ses plus chaleureux remerciements à l'ensemble des équipes de Lou Pasquié pour leur engagement quotidien auprès des habitants. Nous remercions également les animateurs des différents ateliers peinture, couture, ateliers linguistiques, activités physiques et bien d'autres ainsi que tous les bénévoles dont l'investissement contribue largement à la réussite de ces actions.

Points d'Apport Volontaire (PAV)

Les incivilités et dépôts sauvages au niveau des PAV : un enjeu pour notre cadre de vie

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) jouent un rôle essentiel dans la gestion et le recyclage des déchets. Ils permettent aux habitants de trier leurs emballages, verres et papiers afin de limiter l'impact environnemental de nos déchets. Pourtant, ces espaces sont trop souvent victimes d'incivilités et de dépôts sauvages, **dégradant notre cadre de vie et compliquant le travail des services de collecte.**



Les dépôts sauvages se traduisent par l'abandon de sacs poubelles, encombrants, cartons ou déchets divers au pied des conteneurs. Ces comportements entraînent de nombreuses conséquences : nuisances visuelles, mauvaises odeurs, prolifération de nuisibles et risques sanitaires. Ils donnent également une image négative de la commune et peuvent décourager les efforts des citoyens respectueux des règles de tri.

Au-delà de l'aspect environnemental, ces incivilités représentent un coût non négligeable pour notre collectivité. Les opérations de nettoyage et d'enlèvement des déchets abandonnés mobilisent nos agents municipaux qui pourraient être consacrés à d'autres services utiles à la population.

Il est important de rappeler que les PAV ne sont pas destinés à recevoir tous types de déchets. **Les encombrants, gravats, appareils électroménagers ou déchets verts doivent être déposés en déchetterie.** Lorsque les conteneurs sont pleins, il convient également de ne pas laisser ses sacs au sol, mais d'attendre le passage de collecte ou de se rendre vers un autre point de dépôt.

Préserver la propreté des PAV est l'affaire de tous. Chacun peut agir en adoptant des gestes simples : respecter les consignes de tri, réduire ses déchets, signaler les débordements et sensibiliser son entourage. Le civisme de chacun contribue directement à maintenir un environnement propre et agréable pour tous les habitants.

Face à ces comportements la commune continue d'agir auprès de chacun par des actions de sensibilisation et de communication. Cependant, nous réfléchissons à un système de vidéosurveillance pour atteindre les contrevenants. **Seule une mobilisation collective** permettra de lutter efficacement contre les dépôts sauvages et de préserver durablement notre cadre de vie.



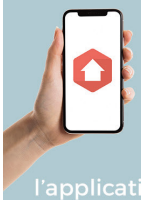


SIRTOM
DE LA REGION D'APT

POINTS DE REPRISE

REP PMCB

POINT P GOULT	POINT P APT	SYLVESTRE APT	SYLVESTRE COUSTELLET	MATERIAUX MODERNES APT
04 90 72 22 02	04 90 74 00 28	04 90 74 66 66	04 90 76 91 33	04 90 74 01 06
Lundi au vendredi 07:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00		Lundi au vendredi 09:30 à 11:30 et de 15:30 à 17:30		Lundi au vendredi 09:00 à 11:00 et de 14:00 à 16:00



Je télécharge l'application «**Valodépôt**»

PUBLIC
Particuliers
(uniquement chez Sylvestre)
& Professionnels

VÉHICULES AUTORISÉS
Remorque,
Fourgonnette,
& Camion jusqu'a 3,5T

DÉCHETS ACCEPTÉS



- Inertes
- Carrelage
- Béton
- Bois
- Parquet
- Métaux
- Plâtre
- Sol textile
- Menuiseries vitrées
- Plastiques rigides & PVC
- Revêtements de sols en PVC

- CSR
- PSE
- XPS
- Linoléum
- Polyuréthane
- Laine de verre
- Laine de roche
- Isolants biosourcés
- Béton - Fond de toupie
- Membranes bitumineuses



DÉCOUVREZ LES POINTS DE REPRISE GRATUITS SUR OCA-BATIMENT.ORG



TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU 04 90 04 80 21 ou CONTACT@SIRTOM-APT.FR

Sécurité routière et tranquillité

Prenons soin de notre village

Depuis trop longtemps, certaines personnes confondent la route départementale avec une piste de Formule 1. Pourtant, la différence saute aux yeux : la largeur de nos voies n'est pas la même, et chez nous, il y a des panneaux. 80, 50, 30 ou 20… rappelons-le avec un peu d'ironie : ce ne sont pas des suggestions d'âges, mais bien des limitations de vitesse !

Pour rappeler à chacun que nous vivons dans un village et que nous roulons sur de petites routes partagées, nous allons installer des chicanes pour inciter à ralentir. Ce sera d'abord une phase d'essai.

N'oublions jamais : là où les voitures passent, il y a de la vie. Des enfants, des piétons, des voisins. Un drame est si vite arrivé.

Face à cela, des mesures concrètes s'imposent : la réinstallation des feux tricolores, la pose de stop et le déploiement de ces fameuses chicanes. Une vigilance générale pour Lacoste.

La sécurité ne s'arrête pas aux incivilités routières. Pour préserver notre cadre de vie et protéger les Lacostois, nous travaillons activement sur l'installation de caméras de vidéoprotection. Un outil efficace pour lutter contre les incivilités.

La liberté des uns s'arrête là où commence la sécurité des autres. Ensemble, faisons de Lacoste un village sûr et paisible.

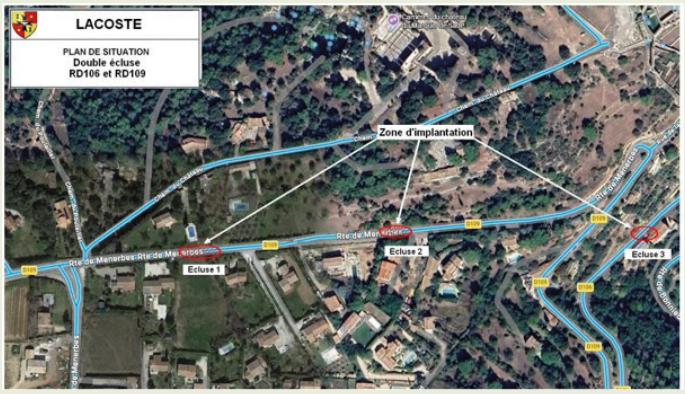
Prévention et sécurité

La commune bénéficie de la présence régulière de la Gendarmerie nationale qui mène des actions de prévention et de proximité contribuant au maintien de la tranquillité publique. Ces interventions visent notamment à prévenir les actes de délinquance, dont le niveau demeure particulièrement faible sur notre territoire.

Les services de gendarmerie assurent également des missions de protection des personnes et des biens, notamment dans le cadre de la lutte contre les cambriolages, ainsi que des opérations de sensibilisation et de contrôle en matière de sécurité routière.

Par ailleurs, Monsieur le Maire est tenu régulièrement informé des événements et situations survenant sur la commune. Cette coordination est assurée en lien étroit avec le policier municipal, permettant ainsi un suivi efficace des questions relatives à la sécurité et à la tranquillité des habitants.

Création de 3 écluses routières



Soucieuse d'améliorer la sécurité des usagers de la route, la commune souhaite réduire la vitesse des véhicules sur deux secteurs de l'agglomération : l'entrée du village sur la route de Ménerbes et les abords de la salle des fêtes.

Malgré la présence de radars pédagogiques, certains automobilistes continuent de circuler à une vitesse excessive, ce qui peut représenter un danger pour les piétons et les cyclistes, notamment en période touristique lorsque le trafic est plus important.

Afin d'encourager les conducteurs à ralentir, la municipalité prévoit la création de trois écluses routières. Avant leur réalisation définitive, une phase d'expérimentation sera menée à l'aide de séparateurs de chaussée temporaires de type K16, ne nécessitant aucun travaux sur la voirie.

Cette période de test permettra d'évaluer l'efficacité du dispositif et d'en ajuster les caractéristiques avant la mise en œuvre des aménagements définitifs.

Parkings

RAPPEL : Le nombre de places de stationnement au centre du village étant limité, nous vous rappelons que vous avez des parkings gratuits et partiellement ombragés. Un travail de signalisation plus visible est envisagé pour inciter les visiteurs à les utiliser.





Entrée du village en venant d'Apt – Espace de covoiturage

Urbanisme

Un service de proximité pour les Lacostois

Chères Lacostoises, chers Lacostois,

Dans le cadre de ma délégation, je souhaite être pleinement à votre écoute et me mettre au service de chacun d'entre vous pour vous accompagner dans vos **démarches liées à l'urbanisme :**

- projets de construction, travaux, autorisations, ou toute question concernant la réglementation.

Afin de faciliter les échanges, je vous propose des permanences le jeudi après-midi, uniquement sur rendez-vous. Ces temps dédiés permettent d'aborder vos projets de manière personnalisée, dans un cadre d'écoute et de conseil.

Mon objectif est de vous apporter un accompagnement clair, accessible et adapté, en tenant compte des spécificités de notre commune et des règles en vigueur.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous accompagner dans vos projets.

Alexandra Moretti
Adjointe déléguée à l'urbanisme

Le PLU évolue à Lacoste

Modification Simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme PLU.

La commune engage sa modification simplifiée N°1 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Mais Pourquoi cette évolution ? de quoi parle-t-on ?

Avant d'expliquer les changements envisagés, il est utile de comprendre ce qu'est ce document.

Le PLU permet de prévoir et encadrer l'aménagement du territoire pour garantir un développement cohérent de la commune, tout en préservant la qualité de vie et les espaces naturels et agricoles.

Pourquoi le modifier ?

Avec le temps, les besoins de la commune évoluent. Le PLU doit donc être adapté régulièrement pour rester en phase avec la réalité du terrain et les nouvelles réglementations.

La modification actuellement engagée porte sur plusieurs points :

- Mieux organiser les zones à urbaniser (1AUa et 1AUc) ;
- Permettre, sous conditions, en zones agricoles (A) et naturelles (N), les activités liées à la transformation et à la vente des produits agricoles ;
- Clarifier certaines règles afin de faciliter leur compréhension et leur application ;
- Intégrer des évolutions réglementaires et des enjeux actuels.

Ces ajustements ont pour objectif de rendre le document plus clair et plus adapté aux besoins du territoire.

Une enquête publique aura lieu prochainement. Les dates restent à définir.

C'est un moment important de la procédure : chacun pourra consulter le projet et donner son avis.

Votre participation est importante : elle permet d'enrichir le projet et de garantir une démarche transparente et collective. Le dossier sera mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures et horaires d'ouverture de la mairie.

CCFF



Carte postale de votre CCFF : «Lacoste-toi» pour l'été !

Chères Lacostoises, chers Lacostois,

C'est après un hiver bien calme que nous reprenons du service pour préparer notre saison d'été. Et qui dit nouvelle saison, dit petits changements dans l'équipe !

Du mouvement dans les rangs

Côté technique : Un nouveau responsable a été nommé. C'est **Luc Géradin** qui prend les commandes ! Il remplace Olivier Mazel, qui reste heureusement dans l'équipe pour lui apporter un soutien de taille.

Côté Mairie : Suite aux dernières élections municipales, il a fallu désigner un nouveau référent. Mais vous le connaissez tous : c'est **André Chastel, dit « Dédé »** ! Un grand changement... qui ne changera en rien notre esprit d'équipe.

Côté effectif : Après quelques départs, nous comptons actuellement 8 bénévoles. Mais la parité avance : nous devrions bientôt être 9 grâce à l'arrivée d'une femme que vous connaissez bien, **Lydia Mazel**. Merci à elle de nous rejoindre !



Un camion flambant neuf

L'hiver et le printemps ont été mis à profit pour les formations et la révision du matériel. Notre nouveau responsable technique a fait des merveilles sur le camion : ajout de casiers pour les vêtements de protection, rangement optimisé pour les outils d'intervention, grand nettoyage de printemps et réparations... Résultat : il est comme neuf et prêt à rouler ! Un grand merci à Luc pour son super boulot.

À l'honneur : Bernard Robert, le « Marseillais »

Dans chaque bulletin, nous aimons mettre en avant l'un des nôtres. Cette fois, c'est notre ami **Bernard Robert** ! Entré au CCFF en 2021 pour renforcer l'équipe, Bernard, c'est l'homme aux mille blagues, toujours une histoire drôle à raconter. C'est aussi le premier à répondre présent, le cœur sur la main et le sens du service chevauché au corps. Une fête à organiser ? Un coup de main à donner ? Bernard est toujours là.

Bernard a décidé de lever le pied et de quitter le CCFF pour d'autres projets de vie (et un repos bien mérité). On lui souhaite le meilleur et on le remercie chaleureusement pour son incroyable investissement. Merci l'ami !

Alerte « Lacostoise » : Ça va chauffer !

La saison s'annonce très chaude, alors **« Lacoste-toi »** à l'ombre et écoute bien le GPS de la prévention :

- Protégez-vous en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité incendie (pas de feu, pas de mégots jetés, attention aux travaux étincelants).
- Veillez sur les plus fragiles.
- Hydratez-vous bien (et on parle d'eau, bien sûr !).



On a besoin de vous : Engagez-vous !

Le CCFF est toujours prêt à vous servir, mais pour cela... on a besoin de vous ! Oui, de TOI.

Avis de recrutement : Si tu as entre 16 et 100 ans, que tu aimes la nature, que tu veux contribuer à la vie du village, faire de la prévention contre les feux de forêt et rejoindre une équipe conviviale et forte d'expérience... Rejoins-nous !

Pour postuler, c'est simple : passe en mairie, passe un coup de téléphone, ou interpelle-nous directement sur le terrain. Tu ne peux pas te tromper : on est habillés en orange, dans un 4x4 de patrouille... orange ! Nos portes vous sont grandes ouvertes.

Sur ces quelques mots, nous vous souhaitons un merveilleux été. Prenez soin de vous et de vos proches.
À bientôt sur les pistes de Lacoste !

L'équipe de votre CCFF

La Cure



À Lacoste, vous bénéficiez depuis 20 ans de service public mutualisé autour des **activités postales et financières, du livre et du tourisme** gérés par la commune avec l'aide de la Poste et de l'intercommunalité Pays d'Apt Luberon.

Depuis quelques temps **les horaires de la Cure sont modifiés,** nous vous remercions de la compréhension dont vous faites preuve.

Le service municipal est ouvert le **lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h, le mardi et vendredi de 9h à 11h30.**

Quelques fermetures justifiées sont possibles. Nous les signalons par un affichage sur la porte, au guichet et sur l'application Panneau Pocket.

Nous sommes à votre écoute au **04 90 06 11 36 ou par mail**

Agence postale communale : agencepostale@lacoste-84.com

Bibliothèque municipale : bibliotheque@lacoste-84.com

Bureau d'information touristique : tourisme@lacoste-84.com

Agence postale communale



À l'occasion de la Fête des mères, la poste sort le carnet ***« MAMAN dans L'ART »,*** ce carnet de timbres invite à parcourir douze œuvres qui donnent à voir la maternité dans toute sa diversité.



Découvrez également le timbre ***Fragonard,***
de 20g à 50gr, aux fragrances de fleur d'oranger.

Timbre - Cœur 2026 - Fragonard - 100g



Ou **« L'année du Cheval »** célébrée sur les blocs de timbres de la poste.

Année 2026 bloc-feuillet de France « Nouvel An chinois Le Cheval » timbres neufs

À l'agence postale de Lacoste, vous pouvez :

- Acheter et/ou commander des timbres, des enveloppes timbrées, des colis préaffranchis pour la France, l'Europe et le monde,
- Envoyer vos lettres simples, suivies, lettres services plus, recommandés avec ou sans accusé de réception,
- Effectuer vos réexpéditions de courrier temporaire ou définitif, nationale ou internationale,
- Retirer vos lettres et colis avisés, en cas d'absence, vous pouvez donner procuration courrier à un tiers,
- Retirer ou déposer des espèces,
- Faire une réclamation...

Les heures **limites de dépôt** du courrier et des colis à l'agence sont **du lundi au vendredi à 11h.**

Les boîtes aux lettres sont relevées, **tous les jours,** selon les heures notées sur chacune d'entre elles.

Les horaires de votre agence sont mis à jour sur le site officiel de la poste : **https://localiser.laposte.fr/vaucluse/lacoste.**

La bibliothèque

En début d'année, de nouveaux achats sont venus compléter les étagères de la bibliothèque, d'autres suivront courant 2026.



Sur les bords de la mer Rouge, le jeune prodige Lukas Berger s'élance pour battre le record du monde d'apnée. Devant lui s'ouvre le Blue Hole, Lukas n'en remontera pas. Une dérive, un malaise ? Mais alors pourquoi sa montre est-elle accrochée au câble qui le reliait à la surface ? Quand le corps mutilé d'un autre plongeur apparaît, la femme de Lukas comprend qu'il ne s'agit pas d'un accident.



Été 1955, Alpes-De-Haute-Provence.

Le village du Mazet-sur-Rourle se prépare à fêter le 14 juillet.

Un feu d'artifice sera tiré en apothéose au-dessus de la garrigue. Au cœur de cet été de canicule, l'arrivée d'un étranger, d'un « bomian » comme on dit au pays, fera exploser bien autre chose que des fusées.



«Pendant des années, dans la petite ville où j'ai grandi, les esprits restèrent marqués par les évènements qui se produisirent au zoo local un vendredi de décembre, à quelques jours de Noël.

Et pendant toutes ces années, personne ne sut la vérité sur ce qui s'était réellement passé là-bas. Jusqu'à ce livre.»

Braderie de livres

Cette année, la braderie s'est déroulée sur 5 semaines et 2 jours, du 26 mai au 30 juin 2026.

La braderie a accueillie 126 visiteurs.

306 livres ont été vendus pour 90.50€ récoltés pour l'achat de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque qui compléteront le budget d'acquisition 2026.

La dernière année où l'on s'est rapproché de cette somme date de 2019

ÉTÉ 2019	429	114,50 €	12 SEMAINES

Accueil des classes

Malgré un accueil de classe réduit, les enfants de l'école ont été accueils à la bibliothèque de novembre 2025 à mars 2026. Durant ces accueils, les services de la cure sont fermés aux usagers.

L'inscription pour le prêt est de 8€ pour un an,

Gratuit pour les enfants de moins de 18 ans, les étudiants et les personnes bénéficiaires des minima sociaux.

Vous pouvez emprunter, retourner jusqu'à 20 documents pour 3 semaines sur l'ensemble du réseau des 11 médiathèques du Calavon à Apt, Bonnieux, Gargas, Goult, Lacoste, Joucas, Murs, Roussillon, Saignon, Saint Martin de Castillon et Saint Saturnin les Apt.

Le catalogue en ligne : **http://ccp-apt-pom.c3rb.org**

Accédez au prêt de livres numériques sur tous les écrans de votre liseuse, votre tablette ou ordinateur.

« Vivre connectés »

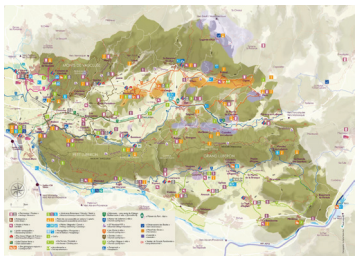
L'accès est libre depuis votre domicile à cette offre gratuite et légale de ressources numériques (cinéma, autoformation-savoirs, presse, espace jeunesse). Vous pouvez ainsi regarder un film classique ou récent, lire, feuilleter la presse magazine, ou vous formez dans de nombreux domaines depuis chez vous.

Découvrez le service pendant 10 jours et inscrivez-vous à la bibliothèque pour poursuivre l'expérience.



L'office de tourisme intercommunal

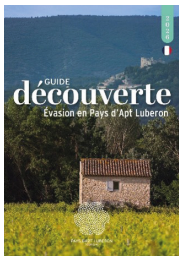
Au bureau de Lacoste, vous trouvez différentes brochures pour découvrir ou redécouvrir la région (plan des villages, guide découverte, les Ocres du Luberon...) mais aussi l'agenda des manifestations, les différentes activités du territoire...



Carte touristique du Luberon



Ocres du Luberon 2026



Guide découverte « Évasion en Pays d'Apt Luberon » 2026

Réservez votre expérience dans le Luberon

Partez à la rencontre d'artisans passionnés, de producteurs locaux et de guides qui partagent avec enthousiasme leur savoir-faire et leur amour du Pays d'Apt Luberon. Dégustations, ateliers, visites immersives, découvertes gastronomiques, sorties nature... chaque expérience est pensée pour vous offrir un moment privilégié, hors des sentiers battus.

Pour réserver, copier le lien **https://www.luberon-apt.fr/boutique** ou contacter l'office de tourisme du Pays d'Apt au **04 90 74 03 18.**



Communiquez votre évènement en pays d'Apt Luberon

Si vous êtes un organisateur d'événement, vous pouvez communiquer votre manifestation sur le site du pays d'Apt Luberon en remplissant le formulaire « Communiquez votre événement » à la rubrique agenda **www.luberon-apt.fr ou copier ce lien : https://www.luberon-apt.fr/agenda/communiquez-votre-evenement.** Pour la version imprimable, merci d'envoyer votre événement avant le 20 de chaque mois.

Devenir partenaire de l'office de tourisme pays d'Apt Luberon :

Vous êtes une cave ou un domaine vinicole, un restaurateur, artisan, prestataire de service ou hébergeur, chaque année, l'Office de tourisme vous invite à devenir partenaire afin de travailler ensemble pour accroître votre visibilité et celle de la destination Pays d'Apt Luberon !

Pour de plus amples informations, vous pouvez copier ce lien : **https://www.luberon-apt.fr/espace-pro/devenir-partenaire-de-l-office-de-tourisme-pays-d-apt-luberon** ou contacter l'Office de Tourisme au **04 90 74 03 18.**

À votre disposition :

- **Léa RANGER,** relations Partenaires de l'OTI : **lea.ranger@paysapt-luberon.fr**
- **Pascale LONG**, démarche de classement : **pascale.long@paysapt-luberon.fr**
- **Virginie GARDI,** gestion de la taxe de séjour au **04 90 72 71 31**
- **Bettina MATIAS,** directrice de l'OTI Pays d'Apt Luberon.

CANICULE
LES BONS RÉFLEXES à adopter

Protégeons-nous pendant les fortes chaleurs



En période de canicule, chacun doit rester vigilant, en particulier les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques.

LES BONS RÉFLEXES



BUVEZ RÉGULIÈREMENT DE L'EAU,
même sans sensation de soif.



RESTEZ AU FRAIS :
- Fermez volets et fenêtres pendant la journée.
- Aérez tôt le matin et la nuit.
- Passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais si possible.



MOUILLEZ VOTRE CORPS :
Douche, brumisateur, gant humide sur le visage et la nuque.



ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES
aux heures les plus chaudes.



MANGEZ SUFFISAMMENT
et privilégiez les aliments riches en eau (fruits, légumes).



PRENEZ RÉGULIÈREMENT DES NOUVELLES
de vos proches, voisins ou personnes isolées.





NE LAISSEZ JAMAIS UNE PERSONNE OU UN ANIMAL DANS UN VÉHICULE,
même pour quelques minutes.

Restons solidaires et vigilants
Face à la chaleur, quelques gestes simples peuvent sauver des vies.

PERSONNES FRAGILES : FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DE LA MAIRIE DE LACOSTE

La mairie de Lacoste invite les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou vulnérables à se signaler auprès des services municipaux.



CETTE INSCRIPTION PERMET À LA COMMUNE DE :

- Maintenir un contact régulier en cas d'épisode de canicule ;
- Apporter une aide ou une vigilance particulière si nécessaire ;
- Mieux accompagner les personnes les plus exposées aux risques liés à la chaleur.

N'hésitez pas à vous faire inscrire ou à signaler un proche concerné auprès de la mairie.

EN CASS D'URGENCE

SAMU	POMPIERS	NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN
15	18	112

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LES SECOURS EN CAS DE :

- Malaise important
- Difficultés respiratoires
- Perte de connaissance
- Forte fièvre
- Déshydratation sévère
- Comportement inhabituel ou confusion

MAIRIE DE LACOSTE
Ensemble, adoptons les bons réflexes pour traverser l'été en toute sécurité.

État-Civil

Naissances

Keyden TOBAL née le 8 avril 2026
De Mélanie KARL et Mehdi TOBAL

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à Keyden.

Mariage

Clémence MULLER et **Hatem CHAOUI,** le 20 juin 2026

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur.

Décès

Gérard BRUNON le 4 décembre 2025.

Jacques THOMASSIN le 25 janvier 2026

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

In Memoriam



Gérard BRUNON

Gérard est né le 3 juin 1959 à Marseille. Il s'est marié à Marie José et a eu deux enfants, Céline et Christophe.

Dans sa jeunesse, Gérard surnommé affectueusement « Pichounet » a fait partie de l'équipe de football de Lacoste. Il a laissé le souvenir d'un joueur exceptionnel par son énergie, sa générosité et son engagement. Malgré sa taille modeste, il était partout sur le terrain : récupérant les ballons, participant au jeu offensif comme défensif, marquant des buts et ne ménageant jamais ses efforts.

Gérard a également pris part à tous les moments forts de la vie associative de notre village : méchouis, spectacles, lotos, bals et fêtes diverses, toujours dans un esprit de convivialité et de partage. Avec son épouse Marie-José, il avait notamment participé à un voyage mémorable en Corse à l'invitation du club de football de Propriano.

Sur le plan professionnel, il a travaillé de nombreuses années aux Carrières réunies aux Baquis puis chez Proroch à Coustellet, où il a terminé sa carrière.

Gérard restera dans nos souvenirs comme un homme dynamique, apprécié de tous et profondément attaché à sa commune.

In Memoriam

Discours de M. Mathias HAUPTMANN en HOMMAGE à

Jacques THOMASSIN

Nous voici réunis afin d'accompagner et soutenir la famille de Jacques dans ce difficile moment et partager avec eux quelques souvenirs et une narration succincte du parcours de sa vie avant de l'accompagner vers sa dernière demeure.

Jacques nous a quitté dimanche sans souffrir dans le calme entouré de ses proches. Il est né en 1945 sur ce fameux baby-boom d'après-guerre, avant dernier d'une fratrie de 5 frères et sœurs.

C'était un enfant de Lacoste et a joué dans ses rues et sa campagne dés petit mais de façon mesurée, la discipline était stricte à la maison me racontait-il et afin de maintenir la fratrie de nombreuses tâches leur incombaient. Il a fréquenté l'école de Lacoste ainsi que ses frères et sœurs. Il y avait beaucoup d'enfants à l'école à cette époque.



Très jeune ses principaux copains, entre autres furent Jacky ADRIAN et Gérard GAY et ils le restèrent tout au long de leur vie, surtout Jacky qui agriculteur était resté sur la commune.

Son père était cantonnier pour le département et rattaché à Lacoste avec M. Roger CRASSOUS à l'époque. Ils étaient bien connus de tous.

Jacques a fait son apprentissage de mécanique au garage Guille à Lacoste, petit garage situé sous la maison de Georges ADRIAN, rue du Temple. Son frère Michel, le dernier avait également choisi ce métier. Seuls Jacques et sa sœur Janine restèrent à Lacoste.

S'ensuivit le mariage avec Eliane SEIGNON en 1966, fille du fameux boulanger de la plaine de BONNIEUX. Il travailla un temps chez Renault à Cavaillon, puis Eliane, ayant réussi un concours d'entrée au PTT, fut mutée à Paris et les voilà partis. Jacques trouva un emploi de mécanicien mais eu du mal à s'adapter à la ville, on peut comprendre quand on vient de Lacoste. Ils y vécurent néanmoins 2 ans et y connurent les évènements de Mai 68 et la naissance de leur fille Nadège. Suite à une demande de mutation d'Eliane, ils purent revenir à Marseille avec bonheur, puis finalement décision fut prise d'essayer de reprendre un garage quelque part ensemble à leur compte répondant à leur envie. Jacques ne supportait plus la ville du tout, on peut comprendre.

En 1970, après quelques recherches dans la région, ils reprennent le garage de Lacoste à M. GREGOIRE. Comment faire mieux !

Garage qu'ils vont exploiter jusqu'au 1er janvier 2002, date à laquelle je leur ai moi-même repris. Lors de mes vœux, j'ai évoqué ce lieu de vie qu'était le garage avec les gens qui y venaient simplement pour échanger et discuter.

Grâce à Jacques, j'ai été apprenti au garage de 1975 à 1977, il m'a donné la chance d'apprendre ce métier, ayant repéré mon intérêt pour le sujet. Il a été clairvoyant puisque je l'ai exercé pendant pratiquement 50 ans.

Je me rappelle l'avoir remercié pour cela et je le renouvelle aujourd'hui. Lorsque vous avez des patrons comme Jacques et Eliane à 16 ans et avec le rôle éducatif que confère la tâche, ça ne peut que laisser des empreintes positives.

Evidemment pour Jacques avoir été mécanicien des années 60 aux années 2000 implique d'avoir vécu cette rapide et énorme métamorphose ainsi que l'évolution des véhicules durant toute cette période et tous les bouleversements induits.

Cela a concerné les nouvelles normes touchant à la sécurité, à la pollution, amenant l'amélioration des performances et du confort.

La protection sanitaire des travailleurs également car en 1960 elle était quasi nulle.

Passionné de chasse et de chiens, il fut chasseur toute sa vie. Celle-ci a toujours eu une place importante dans sa vie et il a été Président en son temps de la société de chasse de Lacoste. Il y avait les histoires de chasse, avec nombre d'anecdotes plus truculentes les unes que les autres, les blagues à certains, je me souviens d'un lièvre empaillé judicieusement installé...

Débordant d'énergie, il aimait la vie et savait en profiter dans l'amitié et la convivialité.

Il était très affable et doté d'une grande gentillesse naturelle mais savait se montrer ferme lorsqu'il le fallait.

Gros mangeur, il étonnait toujours par sa capacité à avaler d'énormes quantités de nourriture et évidemment adorait tout ce qui est gibier et leurs différentes préparations dans lesquelles il excellait avec la complicité de son ami Jeannot MADON. Volubile et intarissable, il adorait raconter des histoires, certaines vécues, d'autres un peu imaginaires mais toujours agréables et intéressantes à écouter.

Il a été un mari dont l'épouse a été élue à la Mairie de Lacoste durant 31 années avec un mandat de Maire et est notre maire honoraire aujourd'hui et il a toujours su rester lui-même et en retrait de tout cela en discrétion.

Doué de ses mains, touche à tout, dans tous les domaines, rien ne le rebutait et il se débrouillait toujours pour trouver des solutions. Un mécano des années 60 était obligé d'être ingénieux.

Père et grand-père attentionné, il était toujours prêt à aider ou attaquer telle ou telle chose pour eux, malgré parfois l'envergure de la tâche et il s'est beaucoup occupé d'eux.

Lors de la prise de retraite, ils ont pu avec Eliane partir à l'aventure avec leur camping-car bien préparé évidemment par ses soins.

Ils ont voyagé et visité de nombreux pays et même d'autres continents agrémentés de riches moments au fil des rencontres.

Jacques adorait faire de nouvelles connaissances, il avait ce côté avenant et joyeux propice à cet effet.

Cela a pu se vérifier avec tous ses nouveaux voisins au fil des années.

Si cela « matchait » au premier abord si j'ose dire, ils devenaient vite des amis. Cela a pu peut-être déteindre inconsciemment d'un certain « contexte Lacostois » qui a duré des décennies et qui consistait à bien recevoir et gentiment toutes personnes nouvelles et de toutes origines et nationalités qui venaient s'installer à Lacoste.

Avec l'âge, les occupations ont évolué et le jardin à combe buisson a été le bienvenu, salutaire et bienfaisant canalisant ainsi son énergie toujours intacte malgré quelques ennuis cardiaques qu'il avait surmontés.

Jacques est parti, terrassé par cette maladie qu'est le cancer, qui a eu raison de sa ténacité. Il va manquer à tous et à Lacoste aussi.

A toute sa famille réunie, j'exprime mes sincères condoléances ainsi que celle de mon Conseil municipal et de tous les employés réunis.

Recensement

Tu as 16 ans ? le recensement est indispensable pour ton avenir.





Permis de Conduire International

La procédure a été entièrement dématérialisée

Le 3 mars 2026 a été mise en service la démarche 100% dématérialisée de demande de permis de conduire international.

La demande s'effectue exclusivement en ligne sur le site internet de France Titres - ANTS :
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/demander-un-permis-international

L'édition et l'acheminement du permis international sont assurés par un prestataire désigné par l'État. Cette nouvelle procédure aura pour impact de diminuer le temps de réalisation et d'acheminement de la demande de titres.

Les frais liés à cette prestation sont à la charge du demandeur et sont fixés à 7,25 € pour l'année 2026 dont le paiement se fait en ligne.

Les demandeurs doivent fournir

- un justificatif d'identité ; pour les français disposant de l'identité numérique, le justificatif d'identité à usage unique **avec photo** généré durant la démarche depuis l'application France Identité est accepté
- un justificatif de domicile de moins de six mois ;
- leur permis de conduire en **cours de validité**
- ainsi qu'un code e-photo de moins de 6 moins.

Selon la nationalité du demandeur, des justificatifs complémentaires peuvent être exigés, notamment une preuve de résidence en France depuis au moins six mois pour les ressortissants européens, suisses ou monégasques, ou un titre de séjour pour les ressortissants hors UE.

Le délai de délivrance d'un permis de conduire international est variable selon les périodes et les modalités de production. Certains dossiers peuvent prendre plus de temps en fonction de la situation et des vérifications à réaliser. C'est pourquoi il est vivement conseillé de **réaliser la demande au moins 1 mois avant le départ**.

Demande depuis l'étranger

Les personnes temporairement installées à l'étranger peuvent également effectuer leur demande en ligne, à condition de disposer d'un code e-photo de moins de 6 mois **obtenu auprès d'un professionnel habilité ou d'une cabine agréée en France.**

Le permis est envoyé à un tiers en France, chargé de le transmettre au demandeur.

Durée de validité

Le permis international est valable **3 ans, ou pour la durée restante de validité du permis français si celle-ci est inférieure.**

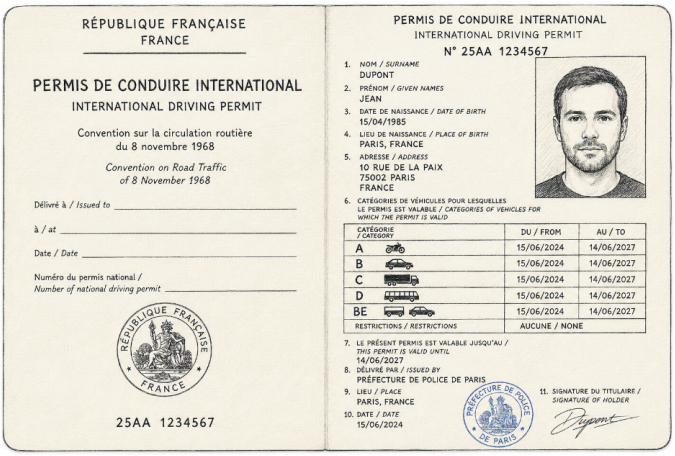
Il n'a aucune valeur en France et ne peut être utilisé à l'étranger qu'accompagné de votre permis français.

Les permis internationaux manuscrits déjà délivrés restent valables jusqu'à leur date d'expiration, même après la mise en service du nouveau modèle imprimé en 2026.

Récapitulatif des démarches par pays

Quels sont les pays dans lesquels je peux conduire avec un permis français ? Quels sont ceux qui nécessitent un permis international ? Au bout de combien de temps ?

https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des?lang=fr



SUEZ

L'eau, une ressource à protéger

Dans le cadre de la prévention des fuites d'eau potable (particuliers, entreprises, agriculteurs...) nous vous rappelons qu'il y a un moyen très simple pour être averti rapidement par notre distributeur, l'entreprise SUEZ, en cas de consommation inhabituelle.

Connectez-vous sur votre espace :

https://www.toutsurmoneau.fr/mon-compte-en-ligne/je-me-connecte



Vérifier vos données et coordonnées

Informer précisément votre profil,

C'est limiter efficacement une potentielle surconsommation.

Taxe de séjour

Un nouveau service en ligne pour les hébergeurs

Afin de simplifier les démarches des propriétaires de meublés de tourisme, un nouvel outil en ligne est désormais disponible. Vous pouvez maintenant déclarer votre meublé de tourisme via un espace dédié :

https://taxe.3douest.com/paysdaptluberon.php

Ce service permet :

- De déclarer en ligne la taxe de séjour ;
- De générer et transmettre automatiquement un formulaire CERFA dématérialisé lors de la déclaration d'un nouveau logement locatif.

Comment cela fonctionne ?

Lorsqu'un nouveau logement est déclaré, le formulaire CERFA est directement transmis par courriel à la mairie. Après vérification, la mairie valide le récépissé puis le renvoie au service de la taxe de séjour via ce même outil.

À savoir

Les formulaires CERFA déjà déposés restent parfaitement valables et ne pourront pas être remplacés par ce nouveau dispositif.

Les propriétaires disposant déjà d'un CERFA en cours ne pourront pas effectuer une nouvelle déclaration de leur hébergement via cet outil. En revanche, ils pourront l'utiliser pour effectuer leurs déclarations de taxe de séjour.



ATTENTION : ce service ne permet pas la délivrance d'un numéro d'enregistrement.

Cas particuliers : Les chambres d'hôtes ne sont pas concernées par ces modifications et conservent leur déclaration CERFA papier.

Le compostage

Un geste simple pour réduire nos déchets

Depuis avril 2024, les 3 composteurs collectifs installés sur la commune rencontrent un véritable succès. Ces dispositifs permettent aux habitants de valoriser leurs biodéchets tout en réduisant le volume des ordures ménagères. Un 4ème site destiné à la cantine est installé à l'école et est opérationnel depuis septembre 2025.

À l'occasion du contrôle automnal réalisé sur les plateformes par Monsieur Bout, Maître composteur au SIRTOM, un bilan très positif a été dressé : le suivi assuré par Jean Pitot est exemplaire et les composteurs fonctionnent dans de très bonnes conditions.

Depuis leur mise en service, ce sont environ **2 300 kg de biodéchets** qui ont été détournés des ordures ménagères, dont **840 kg sur les six derniers mois.** Une belle réussite collective qui contribue concrètement à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement.

Les bonnes pratiques pour obtenir un compost de qualité :

- alterner déchets verts et déchets bruns ;
- déposer les déchets en petits morceaux afin d'accélérer leur décomposition ;
- éviter tout déchet non compostable.

Lors du contrôle, quelques éléments indésirables ont néanmoins été observés : sacs plastiques, emballages, étiquettes de fruits ou encore élastiques de fanes de radis. Même lorsqu'ils sont annoncés comme "biodégradables", certains sacs se décomposent mal et compliquent le travail de compostage

Un petit geste de vigilance de chacun permet de préserver la qualité du compost et le bon fonctionnement des sites collectifs.



Fonctionnement d'un composteur



© Source ADEME

La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur implication dans cette démarche écologique et citoyenne.

Compte rendus Conseil Municipal

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : **http://www.lacoste-84.com/fr/comptes-rendus.**

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2025

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Alexandra MORETTI, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA ***Absente :*** Arlette LEROY

Ouverture de la séance à 18h00

1°) Nomination du secrétaire de séance : Aline SALVAUDON

2°) Approbation du procès-verbal du 5 juin 2025 *Vote à l'unanimité*

3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

DEC-2025/24 : Demande de subvention à la DRAC au titre de l'aide à l'archivage

Montant de l'opération : 2 500,00€ HT - Montant demandé : 750,00€

4°) Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026 - Travaux de restauration d'une calade ancienne - Délibération n°2025/41

M. le Maire rappelle que la DETR est une dotation de l'État destinée à soutenir les territoires ruraux en finançant leurs projets d'investissement.

La demande devant être déposée avant le 31 décembre 2025, il propose de solliciter l'État pour le programme de réfection de la partie haute de la calade reliant la rue du Temple à la route de Ménerbes.

Le montant des travaux est estimé à 16 666,67 € HT.
Ils pourraient bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 50 %. *Vote à l'unanimité*

5°) Convention relative au déplacement en souterrain à des fins esthétiques des réseaux aériens de communications électroniques -Délibération n°2025/42

M. le Maire rappelle que dans le cadre de l'amélioration du quartier et à proximité du Jardin de Sculptures, la commune prévoit la suppression d'un poteau et l'enfouissement des lignes fibre en partenariat avec Orange.

Le coût des travaux est estimé à 1 828,17 € HT. Le Conseil municipal doit autoriser la signature de la convention pour lancer l'opération. *Vote à l'unanimité*

6°) Convention entre la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et les communes du réseau des médiathèques du Calavon pour la mutualisation de frais communs au réseau des médiathèques - Délibération n°2025/43

M. le Maire rappelle que depuis 2019, les communes du réseau des médiathèques du Calavon et la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon ont mis en place un partenariat pour le Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB).

Elles souhaitent le renouveler afin de mutualiser les coûts de fonctionnement (logiciel, livres numériques, transport entre médiathèques).

Une nouvelle convention est proposée pour la période 2026-2028. La participation prévisionnelle de la commune pour 2026 est de 483,04 €. *Vote à l'unanimité*

7°) Convention de partenariat entre la commune de Lacoste et l'Association La Colline-We Art - Délibération n°2025/44

M. le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en valeur et de la gestion du site des Terrasses Escalon – Sculpture à Lacoste, la commune de Lacoste et l'association La Colline – We Art Lacoste souhaitent signer une convention de partenariat afin de préserver et promouvoir le patrimoine artistique de Lacoste. *Vote à l'unanimité*

8°) Durance Ventoux- Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Année 2024- Délibération n°2025/45

M Aline SALVAUDON donne lecture de la synthèse du rapport sur le prix et la qualité du service public et indique que ce rapport est téléchargeable sur le site internet de Durance Ventoux. *Vote à l'unanimité*

9°) SIRTOM : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - Année 2024-- Délibération n°2025/46

Patricia LOUCHE donne lecture d'une synthèse du rapport sur le prix et la qualité du service public et dit que ce rapport est téléchargeable sur le site internet du SIRTOM d'Apt.. *Vote à l'unanimité*

10°) Modification du tableau des effectifs-- Délibération n°2025/47

Deux agents du service technique bénéficieront d'un avancement de grade au 1er janvier 2026.

Afin de permettre ces évolutions, il est proposé de créer deux postes correspondants. La suppression des postes devenus vacants interviendra ultérieurement, après avis du Comité Social Territorial. ***Vote à l'unanimité***

11°) Subvention à une association- Délibération n°2025/48

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'école sollicite la commune pour une subvention dans le cadre d'une classe de neige prévue en janvier 2026 pour 10 élèves.

Le coût total du séjour s'élève à 6 138,40 €, dont 1 800,00 € pris en charge par l'APE, la commune accorde une subvention d'un montant de 3 000,00€ à la l'Office Central de la Coopérative Scolaire (OCCE) pour l'année 2026 ***Vote à l'unanimité***

12°) Information

Attribution d'une subvention du Conseil Régional au titre du patrimoine rural non protégé pour un montant de 17 500,00 € pour la restauration du bassin des restanques.

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 29 janvier 2026

Présents : Mmes - Mrs HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Arlette LEROY Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA

Absents : Bruno PITOT a donné procuration à Mathias HAUPTMANN, Alexandra MORETTI

Ouverture de la séance à 18h00

1°) Nomination du secrétaire de séance : : Aline SALVAUDON

2°) Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025. ***Vote à l'unanimité***

3°) Budget primitif 2026 - Ouvertures de crédits - Délibération n°-2026/01

M. le Maire rappelle que certaines dépenses imputables en section d'investissement doivent être engagées avant le vote du budget primitif 2026.

Le conseil municipal peut l'autoriser à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, sachant qu'elles ne dépassent pas le quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice 2025.

Il propose les ouvertures de crédits suivantes :

Prog 10127- Parc de sculptures	
C/202 : Frais d'études	2 000,00€
C/2152: Installation de voirie	5 500,00€
Prog 10150- Travaux de voirie 2026	
-C/2152: Installation de voirie	+ 26 500,00€
C/2156 : Matériel et outillage d'incendie	+6 100,00€
Prog 10151- Travaux bâtiments communaux 2026	
C/2131: Bâtiments publics	+ 20 000,00€
Prog Opérations financières	
C/165 : Caution	+ 800,00€

Vote à l'unanimité

4°) Autorisation d'ouverture d'un compte à terme - Délibération n°-2026/02

M. le Maire rappelle qu'en octobre 2025, la commune a ouvert un compte à terme d'une durée de 3 mois pour placer les 135 000,00€ d'emprunt contracté pour l'acquisition du bien immobilier.

Ce compte à terme arrivant à échéance fin janvier 2026 et la vente du bien immobilier n'ayant pas avancé, M. le Maire propose d'ouvrir un nouveau compte à terme pour une durée de 4 mois. ***Vote à l'unanimité***

5°) Révision de l'aménagement forestier -Délibération n°2026/03

M. le Maire informe que le plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2026-2045, a été élaboré par l'Office National des Forêts (ONF) en collaboration avec la mairie. Il comprend une analyse de la forêt et de son environnement, la définition des objectifs de gestion et un programme d'actions à moyen terme (travaux et coupes).

Chaque année, l'ONF proposera un programme de travaux et de coupes conforme à ce plan. La commune décidera ensuite de leur réalisation ou de leur report, en tenant compte notamment de ses contraintes budgétaires. ***Vote à l'unanimité***

6°) Etat d'assiette et destination des coupes de bois pour l'année 2025- Délibération n°2026/04

M. le Maire indique qu'en 2025, le conseil municipal aurait dû voter une délibération concernant la coupe de bois de la parcelle 15a (6,2 ha, environ 340 m^3). Cependant, l'ONF n'ayant pas transmis les informations nécessaires à temps, la décision n'a pas pu être prise dans les délais.

Le conseil doit donc désormais se prononcer sur cette coupe de bois. ***Vote à l'unanimité***

7°) Informations

- Non préemption des biens cadastrés AK 431, 432 et 433 d'une superficie totale de 5a 19ca
- Reconduction du Contrat Vaucluse Ambition pour 2026-2028 d'un montant de 95 700€.

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2026

Présents : M^{mes} - M^{rs} Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Alexandra MORETTI, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA

Ouverture de la séance à 18h00

1°) Nomination du secrétaire de séance : Alexandra MORETTI

2°) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2026

3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

DEC-2026/01 : Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la protection et la mise en valeur des espaces naturels sensibles 2026.

- Montant des travaux : 5 781,60€ TTC
- Montant sollicité : 3 468,96€ (60% du montant TTC des travaux)

DEC-2026/02 : Conseil Départemental - Contrat Vaucluse Ambition 2026-2028

- Rénovation de bâtiments communaux

Coût des travaux H.T :	17 000,00€
Part de base :	2 600,00€
Part TEE :	9 275,00€

- Equipements

Coût H.T :	6 000,00€
Part de base :	4 200,00€

4°) Convention de groupement de commande pour la réalisation de marchés publics d'assurances - Délibération n°2026/05

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le marché des assurances signé en 2021 arrive à échéance le 31 décembre 2026. La Communauté de Communes prévoit donc de lancer en 2026 une nouvelle consultation pour un marché prenant effet au 1er janvier 2027.

Afin d'en améliorer les conditions financières et organisationnelles, il est proposé de constituer un groupement de commandes entre les communes volontaires, permettant de mutualiser les besoins et de faciliter la procédure.

La Communauté de Communes coordonnera l'ensemble du processus (préparation, analyse, attribution du marché), en concertation avec les communes participantes, qui seront également représentées lors de la commission d'appel d'offres. L'approbation de la convention constitutive du groupement est nécessaire pour engager la procédure. ***Vote à l'unanimité***

5°) Création d'un emploi non permanent - Délibération n°2026/06

M. le Maire rappelle que la création des emplois relève de l'assemblée délibérante, qui fixe les effectifs nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de renforcer l'équipe administrative, il est proposé de recruter un agent pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet. Ce poste sera occupé par un agent contractuel de catégorie C, cadre d'emplois des adjoints administratifs (grade d'adjoint administratif territorial), conformément au Code général de la fonction publique.

Le contrat pourra durer jusqu'à 12 mois sur une période de 18 mois maximum. ***Vote à l'unanimité***

6°) Suppression de deux emplois permanents : Modification du tableau des effectifs - Délibération n°2026/07

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la création de deux postes d'adjoints techniques principaux (2e et 1re classe) liée à l'avancement de deux agents au 1er janvier 2026, les anciens postes devenus vacants (adjoint technique territorial et adjoint technique principal de 2e classe) doivent être supprimés.

Le Comité Social Territorial, consulté à ce sujet, a rendu un avis favorable le 19 mars. Il est donc proposé de mettre à jour le tableau des effectifs en conséquence. *Vote à l'unanimité*

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 2 avril 2026

Présents : Mmes - Mrs Bruno PITOT, Patricia LOUCHE, Claude DELZONGLE, Alexandra MORETTI, Sylvie DUBREUIL-GERARDIN, Bruno MORANDINI, André CHASTEL, Raphaël RIBEAUCOURT, Lara GARTIG (arrivée au début de la question 3)

Absents : Sonia DUVIC a donné procuration à Patricia LOUCHE, Norbert CONTAT a donné procuration à Alexandra MORETTI

1°) Désignation du secrétaire de séance - Délibération n°-2026/09

Raphaël RIBEAUCOURT est désigné secrétaire de séance du Conseil municipal du 2 avril 2026. *Vote à l'unanimité*

2°) Indemnités de fonction des élus - Délibération n°-2026/10

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal et de la création de trois postes d'adjoints lors de la séance d'installation, il convient de fixer les indemnités de fonction des élus, dans un délai de trois mois et conformément à la loi.

Ces indemnités sont calculées en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique. Pour les communes de moins de 500 habitants, le taux applicable est de 10,89 %, soit 447,64 € brut par mois et par adjoint. *Vote à l'unanimité*

3°) Délégations d'attributions du conseil municipal au Maire- Délibération n°-2026/11

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal et de l'élection du maire, il est nécessaire de définir les délégations que le conseil peut lui accorder.

Bien que le conseil municipal conserve une compétence générale pour gérer les affaires communales, il peut déléguer certaines attributions au maire afin de simplifier la gestion quotidienne et d'éviter des réunions trop fréquentes. Les décisions prises dans ce cadre sont signées par le maire et portées à la connaissance du conseil en séance.

Le conseil municipal décide de déléguer 21 prérogatives sur les 31 existantes. *Vote à l'unanimité*

4°) Élection des délégués de la commune auprès des organismes intercommunaux (Syndicats de communes, Syndicats mixtes, Autres) - Délibération n°-2026/12 à n°-2026/14

Dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux, les nouveaux conseils municipaux, doivent élire leurs délégués aux comités syndicaux ou conseils des établissements publics de coopération locale dont leurs communes sont membres.

Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon (PNRL)
Déléguée titulaire : Sonia DUVIC
Déléguée suppléante : Sylvie DUBREUIL-GERARDIN

Pour le Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV84)
Déléguée titulaire : Patricia LOUCHE
Délégué suppléant : Bruno MORANDINI

Pour le Syndicat mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF)
Délégué titulaire : Bruno PITOT
Déléguée suppléante : Alexandra MORETTI *Vote à l'unanimité*

5°) Proposition à la CCPAL (Communauté de Pays d'Apt-Luberon) des délégués communaux auprès des organismes intercommunaux dont la compétence relève de la CCPAL et auxquels elle adhère - Délibération n°2026/15 à n°2026/17

Syndicat des Eaux Durance-Ventoux
Déléguée titulaire : Sylvie DUBREUIL-GERARDIN
Déléguée suppléante : Sonia DUVIC

Syndicat Intercommunal Rivière Calavon - Calavon (SIRCC)
Délégué titulaire : Bruno PITOT
Déléguée suppléante : Lara GÄRTIG

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Pays d'Apt (SIRTOM)
Déléguée titulaire : Patricia LOUCHE
Déléguée suppléante : André CHASTEL *Vote à l'unanimité*

6°) Proposition à la CCPAL d'un représentant titulaire et suppléant de la commune auprès de l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) - Délibération n°-2026/18

Représentant titulaire : Bruno PITOT
Représentante suppléante : Patricia LOUCHE *Vote à l'unanimité*

7°) Désignation du référent SEDEL (Service Énergétique Durable en Luberon) - Délibération n°-2026/19

Référente : Sonia DUVIC *Vote à l'unanimité*

8°) Désignation du représentant de la commune auprès de la SPL T84 (Société Publique Locale « Territoire Vaucluse ») - Délibération n°2026/20

M. le Maire informe le conseil municipal que les SPL, détenues à 100 % par des collectivités, permettent de réaliser des projets publics sans mise en concurrence préalable.

La SPL Territoire Vaucluse peut intervenir rapidement pour des études, acquisitions foncières, aménagements ou constructions.
Bruno PITOT est désigné représentant de la commune. *Vote à l'unanimité*

9°) Désignation des délégués locaux du CNAS (Comité National d'Action Sociale) - Délibération n°2026/21

M. le Maire informe le conseil municipal que le CNAS est une Association loi 1901, qui propose depuis 1967 une offre unique et complète de prestations d'action sociale afin d'œuvrer pour le mieux-être des personnels des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Bruno PITOT est désigné délégué local. *Vote à l'unanimité*

11°) Désignation du correspondant Tempête- Délibération n°2026/23

Chaque conseil municipal doit désigner un correspondant défense qui reçoit des informations régulières sur les questions de défense et peut relayer des demandes d'informations auprès du ministère ou de ses représentants.

Référent Tempête : Sylvie DUBREUIL-GERARDIN *Vote à l'unanimité*

12°) Désignation d'un référent mairie pour le CCFF -- Délibération n°2026/24

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un référent mairie pour le Comité Communal Feux de Forêt, Référent : André CHASTEL *Vote à l'unanimité*

13°) Désignation de référents pour le « Collège du Calavon » - Délibération n°2026/25

Référent titulaire : Bruno PITOT
Référent suppléant : Norbert CONTAT *Vote à l'unanimité*

14°) Désignation du référent Emala - Délibération n°2026/26

Délégué· : Bruno PITOT *Vote à l'unanimité*

15°) Constitution des Commissions municipales - Délibération n°2026/27

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Bruno PITOT – Claude DELZONGLE – Norbert CONTAT – Raphaël RIBEAUCOURT

CIMETIÈRE
Bruno PITOT – Patricia LOUCHE – Alexandra MORETTI – Raphaël RIBEAUCOURT – Sonia DUVIC

COMMUNICATION
Bruno PITOT – Sylvie DUBREUIL-GERARDIN – Claude DELZONGLE – Raphaël RIBEAUCOURT – Bruno MORANDINI – Patricia LOUCHE

CULTURE – ASSOCIATIONS – SPORT ET JEUNESSE
Bruno PITOT – Raphaël RIBEAUCOURT – Sonia DUVIC – Lara GÄRTIG

ÉCOLE
Bruno PITOT – Norbert CONTAT – Lara GÄRTIG
Représentant de la commune à EMALA : Bruno PITOT

FINANCES
Bruno PITOT – Patricia LOUCHE – Alexandra MORETTI – Sylvie DUBREUIL-GERARDIN – Claude DELZONGLE – Lara GÄRTIG

FORET-BIODIVERSITÉ
Bruno PITOT – Sonia DUVIC – Bruno MORANDINI – André CHASTEL

LOGEMENTS
Bruno PITOT – Patricia LOUCHE – Claude DELZONGLE – Alexandra MORETTI

TRAVAUX-VOIRIE
Bruno PITOT – André CHASTEL – Alexandra MORETTI – Norbert CONTAT – Bruno MORANDINI – Patricia LOUCHE

URBANISME
Bruno PITOT – Alexandra MORETTI – Patricia LOUCHE – Claude DELZONGLE – Lara GÄRTIG – Sonia DUVIC

Vote à l'unanimité

16°) Approbation du Compte Financier Unique (CFU) - Délibération n°2026/28

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif.

Mme Patricia LOUCHE donne lecture du CFU.

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2025	
Recettes	789 059,37 €
Dépenses	- 614 071,32 €
Résultat de l'exercice 2025	174 988,05 €
Excédent reporté 2024	+ 365 638,96 €
Excédent global de fonctionnement	**540 627,01 €**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2025	
Recettes	405 921,43 €
Dépenses	- 47 242,18 €
Résultat de l'exercice 2025	158 679,25 €
Déficit reporté 2024	- 79 884,04 €
Excédent global d'investissement à reporter au BP 2026	**78 795,21 €**
Restes à réaliser Recettes	116 085,00 €
Restes à réaliser Dépenses	- 181 408,80 €
1068- Affectation du résultat	**13 471,41 €**

M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Patricia LOUCHE. *Vote à l'unanimité*

17°) Information diverse

Sylvie DUBREUIL-GERARDIN informe l'assemblée qu'une réflexion est actuellement en cours concernant le site internet de la commune, dont le fonctionnement et le contenu ne paraissent pas suffisamment dynamiques au regard des attentes actuelles. Des devis sont en attentes.

Par ailleurs, une réflexion est également engagée sur l'opportunité de modifier ou non le nom de domaine du site internet de la commune, dans une optique de modernisation et d'amélioration de la visibilité.

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 27 avril 2026

Présents : Mmes - Mrs Bruno PITOT, Patricia LOUCHE, Claude DELZONGLE (arrivé à 18h15 pour la question 7), Alexandra MORETTI, Sonia DUVIC, Sylvie DUBREUIL-GERARDIN, Bruno MORANDINI, André CHASTEL, Norbert CONTAT, Raphaël RIBEAUCOURT, Lara GARTIG

Absents : Claude DELZONGLE a donné procuration à Bruno PITOT

1°) Désignation du secrétaire de séance - Délibération n°-2026/29

Lara GARTIG est désignée secrétaire de séance du Conseil municipal du 27 avril 2026. *Vote à l'unanimité*

2°) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 avril 2026- Délibération n°-2026/30

Vote à l'unanimité

3°) Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)- Délibération n°-2026/31

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement du Conseil municipal, la commune doit procéder à la reconstitution de la Commission Communale des Impôts Directs qui a notamment pour mission de formuler chaque année un avis sur les modifications d'évaluation ou les nouvelles évaluations des locaux d'habitation effectuées par l'administration fiscale.

Conformément à la réglementation, M. le Maire propose une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants qui sera transmise au Directeur départemental des finances publiques afin qu'il puisse désigner 6 titulaires et 6 suppléants.

Vote à l'unanimité

4°) Exercice du droit à la formation des élus municipaux - Délibération n°-2026/32

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation.

Dans les trois mois suivant son renouvellement, le conseil municipal délibère sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre. ***Vote à l'unanimité***

5°) Subventions aux associations- Délibération n°-2026/33

M. le Maire informe le Conseil Municipal que des demandes de subventions ont été déposées en mairie.

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	MONTANT 2026
A Bonnieux généalogie	150,00 €
ADIL	69,00 €
Clic présage	250,00 €
Conseil Départemental - Fonds d'aide aux jeunes	200,00 €
Coopérative scolaire	3 500,00 €
Ecole des chats	400,00 €
Fondation du patrimoine	100,00 €

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	MONTANT 2026
Foyer rural	2 000,00 €
La Colline - We Art Lacoste	1 000,00 €
La Strada	600,00 €
Lou Pasquié	2 665,00 €
Subventions diverses	7 466,00 €
Théâtre de Cavaillon	1 500,00 €

6°) Vote des taux d'imposition 2026 de la fiscalité directe locale communale - Délibération n°-2026/34

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les assemblées délibérantes des collectivités locales sont invitées à adopter, avant le 30 avril 2026, les taux de fiscalité applicables sur leur territoire pour ce qui concerne la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Il rappelle que les taux d'imposition actuels sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 32 ,10%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :45,45 %
- Taxe d'habitation : 9,47 %

Le projet de budget primitif 2026 étant en équilibre M. le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2026. ***Vote à l'unanimité***

7°) Approbation du budget primitif 2026 - Délibération n°2026/35

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté par la commission des finances comme suit.

Section de FONCTIONNEMENT : 1 280 900,00€
Section d'INVESTISSEMENT : 414 000,00€ ***Vote à l'unanimité***

8°) Instauration de la procédure de déclaration préalable pour les travaux relatifs aux clôtures- Délibération n°2026/36

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Code de l'urbanisme prévoit, par principe, que l'édification d'une clôture est dispensée de formalité. Toutefois, cette réalisation peut être soumise à une déclaration préalable lorsque l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme en décide ainsi.

La commune avait déjà pris une délibération en ce sens en 2007. Cependant, avec l'approbation du PLU en 2018, cette délibération n'est plus adaptée. Il est donc nécessaire de l'abroger et d'en adopter une nouvelle afin d'instaurer l'obligation de déposer une déclaration préalable pour toute édification de clôture sur le territoire communal. ***Vote à l'unanimité***

9°) Convention de partenariat avec les communes de Ménerbes et Bonnieux dans le cadre de la surveillance de l'espace naturel sensible de la Forêt des cèdres du petit Luberon - Délibération n°2026/37

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Forêt des Cèdres constitue un site majeur d'accueil du public, labellisé Espace Naturel Sensible par le Département et qu'à ce titre elle bénéficie d'un régime dérogatoire à l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, qui encadre l'accès aux massifs forestiers durant les périodes de risque incendie « rouge extrême », du 15 juin au 15 septembre.

Cette dérogation permet notamment l'ouverture du site toute la journée, à condition qu'un garde saisonnier intercommunal soit présent pour en assurer la surveillance.

Ce garde est recruté par la commune de Lacoste, avec un coût salarial partagé entre les communes de Bonnieux et de Ménerbes. À ce titre, une convention est conclue chaque année entre ces collectivités dans le cadre d'un partenariat. ***Vote à l'unanimité***

10°) Convention de partenariat avec la CCPAL Surveillance de l'espace naturel sensible de la Forêt des Cèdres du petit Luberon – année 2026 - Délibération n°2026/38

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la modification de l'arrêté préfectoral en 2023, les contraintes se sont accrues notamment l'amplitude horaire qui est passée à 70 heures par semaine (10 heures par jour, 7 jours sur 7) ce qui nécessite le recrutement de deux agents de surveillance.

La Communauté de Communes ayant accepté de prendre en charge une personne supplémentaire pour la période estivale, compte tenu de la compétence tourisme du site, une convention est conclue chaque année entre la commune de Lacoste et l'Office de Tourisme Intercommunal. *Vote à l'unanimité*

12°) Convention de groupement de commande pour la réalisation d'un marché public de contrôles réglementaires des bâtiments et équipements - Délibération n°2026/40

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans un souci de bonne organisation des services et de mutualisation des moyens, la CCPAL et certaines communes envisagent de s'associer afin de mettre en œuvre une procédure de marchés publics contrôles réglementaires des bâtiments et équipements.

La commune de Lacoste souhaite se joindre à ce groupement de commande. *Vote à l'unanimité*

13°) Désignation des représentants délégués à la CLECT (Commission d'Évaluation des Charges Transférées) - Délibération n°2026/41

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la CLECT est une instance obligatoire dans toutes les intercommunalités à fiscalité professionnelle unique. Son rôle principal est d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et l'intercommunalité, afin de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation. Chaque commune membre de l'intercommunalité doit être représentée par au moins un élu municipal.

Patricia LOUCHE est désignée en qualité de déléguée titulaire et Bruno PITOT en qualité de représentant suppléant.
Vote à l'unanimité

14°) Convention de partenariat avec le Centre Social et Culturel Intercommunal Lou Pasquié - Actions en faveur des seniors –Année 2026- Délibération n°2026/42

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Centre Social Lou Pasquié s'engage à mettre en place sur le territoire des actions en faveur des séniors. Un projet de convention est présenté aux élus. *Vote à l'unanimité*

15°) Désignation d'un représentant au Syndicat de Rivière du Calavon Coulon (SIRCC)- Abrogation de la délibération D-2026/16 - Délibération n°2026/43

M. le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'abroger la délibération 2026/16 et de désigner M. Bruno PITOT en qualité de délégué titulaire. *Vote à l'unanimité*

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026

Présents : M^mes^ - M^rs^ Bruno PITOT, Patricia LOUCHE, Claude DELZONGLE, Alexandra MORETTI, Sonia DUVIC, Sylvie DUBREUIL-GERARDIN, Bruno MORANDINI, André CHASTEL, Norbert CONTAT, Raphaël RIBEAUCOURT, Lara GARTIG

1°) Désignation du secrétaire de séance - Délibération n°-2026/44

Sonia DUVIC est désignée secrétaire de séance du Conseil municipal du 5 juin 2026. *Vote à l'unanimité*

2°) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 avril 2026- Délibération n°-2026/44
Vote à l'unanimité

3°) Élections sénatoriales : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Dans le cadre des élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre 2026, Bruno PITOT est proclamé élu en qualité de délégué et Patricia LOUCHE, Sonia DUVIC, Claude DELZONGLE sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Les entreprises de notre village

Lacoste est un village touristique qui accueille beaucoup d'estivants tout au long de l'année mais c'est aussi un ensemble d'entreprises qui tisse une force économique importante pour la reconnaissance de notre empreinte locale.

ARTISANS, AGRICULTEURS, VITICULTEURS,
ENTREPRISES, COMMERCES...

Des acteurs incontournables.

Notre municipalité souhaite les mettre en valeur
et motiver le **« Consommer local »**

Nous ouvrons pour cela **un annuaire des entreprises,**
Faire-valoir et savoir-faire, à vous de vous faire connaître !

Comment ça marche ?

- Remplir le questionnaire que vous trouverez en mairie (il peut aussi vous être envoyé par mail)
- Retourner ce formulaire à l'adresse suivante : **mairie@lacoste-84.com**

Cet annuaire sortira à la fin de l'automne et sera consultable sur notre site : **https://lacoste-84.com/fr/**



Lacoste

L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES

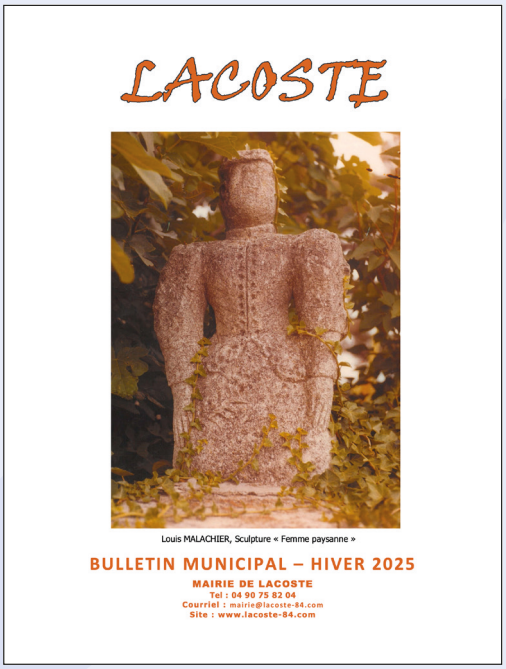
Notre bulletin municipal fait peau neuve !

Depuis plusieurs années notre bulletin municipal était édité tous les 6 mois. Afin d'être au plus près de vos attentes, nous vous proposons à partir de la rentrée, l'édition d'une **newsletter,** format plus synthétique mais non moins pertinent, qui vous informera plus rapidement sur les nouveautés et les actualités du village.



Nous connaissons aussi votre attachement au bulletin municipal sous son format actuel, c'est pour cela que nous maintiendrons **une parution annuelle** qui reprendra les moments forts de l'année.

Nous pourrons aussi à termes et sur votre demande prévoir une parution numérique de ce nouveau format.





Concours photo

A l'occasion de la parution du bulletin municipal annuel, nous vous proposons de mettre à l'honneur la créativité de nos photographes qui ont une passion pour l'image.

Vos clichés seront stockés à la mairie tout au long de l'année, une exposition délibérative publique élira **LA PHOTO** du bulletin municipal présentée en première page de couverture.

Nous comptons sur vous et votre imagination !

Conditions : Privilégier les lieux sur la commune ou aux alentours. Ce concours est ouvert de préférence aux non-professionnels (pour préserver l'égalité des chances) et l'intervention de l'IA est à proscrire pour les mêmes raisons.

Merci !





Nouvelle Exposition Marina ARDAIL,
une artiste de Roussillon à voir absolument.



Animation exceptionnelle du Maire.





250 ans d'amitié Franco-Américaine SCAD
dans les rues de Lacoste.

A découvrir
nouveau commerce
sur Lacoste.
A consommer
modérément.

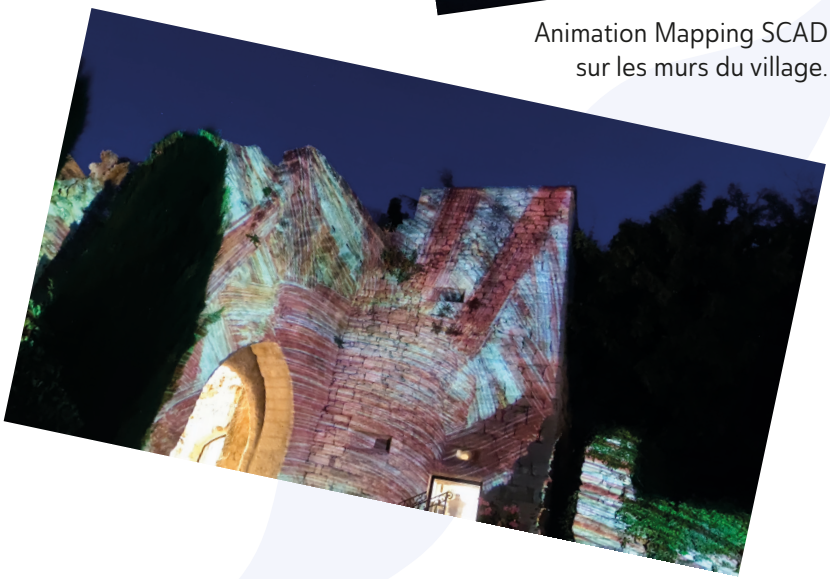




Animation Mapping SCAD
sur les murs du village.



Remise de la médaille de la commune
par Bruno PITOT à Paula WALLAS.
Maison basse – SCAD



24 - 26 Juillet 2026 FÊTE VOTIVE LACOSTE

Vendredi 24 juillet

19h00 - Soirée Repas Paella

Participation 22€ - Enfants 12€ jusqu'à 12 ans

Animation de cette soirée par l'enfant du village
Jean Louis Gauthier et son spectacle dansant
« DJ Boby et Brenda Peru »

Samedi 25 juillet

14h30 - Concours de boules à la mêlée

2 joueurs, 3 boules - Inscription 5€ par joueur

Tirage à 15h30 au café de Sade

100€ de prix + participations

19h00 - Repas Méchoui à la broche

Participation 22€ - Enfants 12€ jusqu'à 12 ans

21h00 - Soirée musicale et animation
Groupe Good Stuff

Musique basée sur des morceaux funky groove
(Stevie Wonder, Jamiroquai, Mickael Jackson, Prince, EWF)

Fin de soirée animée par un DJ

Dimanche 26 juillet

10h00 - Jeux d'enfants, Place de l'église

Avec le Comité Communal des Feux de Forêts

11h30 - Apéritif offert par la municipalité, Place de l'Eglise

14h30 - Concours de pétanque triplette mixte « non-stop »

Inscription 5€ par joueur

Tirage à 15h30, place de l'église

100€ de prix + participations

15h00 – Animation pour les enfants – Stade

Jeux d'eau organisés par le Club de foot de Lacoste

Ce programme est réalisé par
L'Amicale du CCFF, l'APE, le Club de foot NUSL, le Foyer Rural et Les élus du Conseil Municipal

Pétards interdits – Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident

Imprimerie spéciale Lacoste